

Stephi'infos

2020
2021



Les numéros utiles

Urgences

- Urgence médicale (SAMU)..... 15
- Pompiers 18
- Police-secours 17

Médecin

- Dr Sabrina Michel-Leuvrey..... 03 29 23 98 22

Kinésithérapeute

- M. Valentin..... 03 29 62 52 10

Thérapie manuelle, générale et crânienne

- M. DEMENGEON, sur rendez-vous au 06 25 05 17 89

Ostéopathe

- M^{me} Chaput 03 29 23 14 63

Naturopathe

- M^{me} André-Petitdemange 06 03 53 65 90

Réflexologie

- Massage et santé :
M^{me} Hussmann 06 04 13 58 46

Praticienne Reiki et bien-être

- M^{me} Catherine Colin 06 70 03 90 32

Dentistes

- M^{me} Antoine - M. Dinkel..... 03 29 23 30 93

Pharmacies

- M^{me} Barthelemy-Claude..... 03 29 23 08 74
- M. Petitjean 03 29 23 02 59

Infirmières

- M^{me} Catherine Duval .. 06 78 47 78 86 ou 03 29 22 90 72
- M^{me} Sophie Thouvenin..... 06 83 13 01 18
- M^{me} Cécilia Antoine..... 06 38 56 38 05

Taxis

- Taxi Chol 03 29 23 24 17 ou 06 08 43 89 13
- Joelle Taxi 06 73 10 86 48

- Paroisse..... 03 29 23 25 12

Services administratifs

Mairie de Saint-Etienne-les-Remiremont

- Heures d'ouverture :
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Et le samedi matin de 9h à 12h
- Accueil..... 03 29 26 18 00
- N° astreinte générale 06 07 52 16 98
- Garderie/Centre de Loisirs 03 29 62 34 03

Bureau de Poste à Saint-Etienne-les-Remiremont

- 03 29 23 24 20
- Horaires du lundi au vendredi de 9h à 11h30
(Fermeture le samedi)

Déchèteries

- Saint-Nabord..... 03 29 23 90 29
Du lundi au Jeudi : de 14h à 19h
Les vendredis et samedis : de 9h à 12h
et de 14h à 19h - Le dimanche : de 9h à 12h
A noter en période d'hiver (1^{er} novembre au 1^{er} mars) :
fermeture à 18h. Fermeture les jours fériés.
- Eloyes..... 03 29 31 33 75
Lundi et dimanche : fermé
Mardi, jeudi et vendredi : de 13h à 18h
Mercredi et samedi : de 9h à 12h et 13h à 18h

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES LES LUNDIS.



TRI SÉLECTIF CHAQUE MERCREDI, (SACS JAUNES distribués gratuitement en mairie).



**VOSGES
SECRÈTES**

#JEVOISURVIEENVOSGES

Directeur de la publication : Michel DEMANGE
Collaboration : Jean-Charles TISSERAND, adjoint à la communication
Dépôt légal : 2^{ème} trimestre 2021

Ce produit est certifié  PEFC 10-31-3527 - Réalisation  TELIER DELA COMMUNICATION - 2020110100

Suivez nous

sur Facebook



et sur Instagram



saintetiennesrmt_officiel

Le mot du Maire



Stéphanoises, Stéphanois, Chèr(e)s ami(e)s,

Le 15 Mars 2020 vous avez décidé de renouveler votre confiance à l'équipe qui se présentait à vos suffrages et que j'ai eu l'honneur et le plaisir de mener à la victoire, soyez-en sincèrement remerciés.

Dès le lendemain, la crise sanitaire qui frappe encore notre pays (et la planète entière), a bouleversé la procédure électorale et ce n'est que le 29 mai 2020 que le conseil municipal a enfin pu se réunir, à huis clos, pour élire le maire et les adjoints.

Un conseil à huis clos, ce n'est pas satisfaisant, nous avons donc souhaité mettre en place une retransmission en direct sur un réseau social afin que la démocratie reprenne toute sa mesure et à ce jour notre démarche est couronnée de succès puisqu'à chaque conseil, plusieurs centaines de personnes suivent ou visionnent nos débats.

Cette pandémie bouleverse en profondeur nos habitudes de vie, de par la mise en place de restrictions de circulation (deux confinements et un couvre-feu), mais je tiens à remercier chacune et chacun d'entre vous pour le respect de ces mesures difficiles à vivre mais nécessaires de suivre.

Dans ce contexte, il faut souligner l'engagement de nos agents communaux qui ont continué de travailler afin de répondre aux besoins de la population.

Un grand merci aux couturières bénévoles qui ont organisé la confection de plus de 4 000 masques et aux nombreux autres bénévoles ayant donné de leur temps pour la distribution de ceux-ci.

De la même manière, je ne peux passer sous silence, l'action des élus lors de cette période durant laquelle un lien a été maintenu, en particulier avec les seniors, par téléphone pour certains ou par un accompagnement physique pour d'autres (courses d'alimentation, approvisionnement de médicaments ou de masques, etc...).

Bien entendu, en parallèle de cette crise, la nouvelle équipe municipale s'est mise immédiatement au travail, les projets que nous avons développés dans notre programme prennent corps et très bientôt, nous vous les présenterons de façon plus concrète.

Vous pouvez compter sur la détermination et l'engagement de cette nouvelle équipe, nous sommes et nous serons les « gardiens » du bien vivre ensemble et soyez assurés de notre volonté à oeuvrer pour l'intérêt des Stéphanoises et des Stéphanois.

Comme je m'y étais engagé en 2008 et en 2014, je suis, reste et continuerai à être le Maire de tous...

Portez-vous bien et prenez soin de vous.

**Le Maire,
Michel DEMANGE**

La nouvelle équipe municipale



Michel DEMANGE
Maire



Yves LE ROUX
Premier adjoint
*Voirie, éclairage public,
bâtiments,
eau et assainissement*



Danièle FAIVRE
Deuxième adjointe
*Affaires sociales
et solidarités*



**Jean-Charles
TISSERAND**
Troisième adjoint
*Affaires scolaires, jeunesse,
restaurant scolaire,
centre de loisirs,
communication
externe*



Nathalie MILLOTTE
Quatrième adjointe
*Urbanisme,
affaires foncières,
relations avec les bailleurs*



David BOLMONT
Cinquième adjoint
*Environnement, forêts,
cadre de vie*



Sandrine RENAUX
Sixième adjointe
*Associations, culture,
sports et loisirs,
tourisme, jumelage*



Réunion hebdomadaire de la municipalité.



Déolinda FERREIRA
Conseillère



Patrick BOULANGER
Conseiller délégué
au patrimoine
immobilier



Françoise HERTELER
Conseillère



Francis HANS
Conseiller



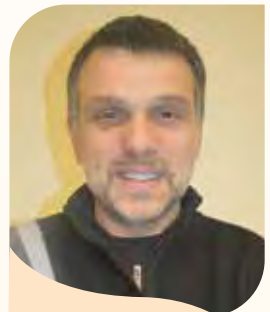
Mauricette BAROTTE
Conseillère



Stéphane AMYOT
Conseiller



**Marie-Françoise
ADAM**
Conseillère



Eric PETIN
Conseiller



Armelle VINCENT
Conseillère



Jean-Luc LEVAIN
Conseiller



**Agnès
CLEMENT-DEMENGE**
Conseillère



Rémi LAROCHE
Conseiller



Noëlle LAURENT
Conseillère



Didier VALENTIN
Conseiller



Maria Isabel
DE JESUS ALVES
DA SILVA
Conseillère



Marie-Hélène DOLL
Conseillère

Les conseillers municipaux de l'opposition



Carole ARNOULD
Conseillère



Denis LABREUCHE
Conseiller



Amani EL MAZIOUA
Conseillère



Jean-Guillaume
MATHIEU
Conseiller

TAXIS CHOL
A VOTRE SERVICE DEPUIS 1988

REMIREMONT et SAINT-ÉTIENNE
TOUT DÉPLACEMENT : GARE TGV, AÉROPORTS, COMMERCES
TRANSPORT MÉDICAL CONVENTIONNE
TRANSPORT DE PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE
TRANSPORT DE COLIS

TOUTES DISTANCES 7J/7 1 à 9 PLACES

03 29 23 24 17 - 06 08 43 89 13
Site internet : www.taxis-chol.fr / e-mail : taxis.chol@orange.fr

 **Métallerie Labreuche**

130, Route de Xennois
88 200 St-Etienne-Lès-Remiremont

Mr DUPEY Stéphane
06 26 26 89 25
contact@metallerie-labreuche.fr

www.metallerie-labreuche.fr

Le dossier spécial COVID 19

Lundi 16 mars 2020 marque le début d'une situation exceptionnelle/inédite due à la pandémie de la Covid-19. La décision d'un confinement sur le territoire français par le Président de la République, Emmanuel MACRON, est annoncée lors d'une allocution télévisée à la nation.

La mairie doit alors réorganiser les services afin de respecter les consignes sanitaires émanant de l'Etat tout en assurant la continuité du service public.

Le télétravail n'étant pas pratiqué à la mairie voire impossible pour certains services, un planning en présentiel des agents est mis en place pour éviter au maximum de se croiser.

La mairie est fermée au public mais l'accueil téléphonique maintenu du lundi au vendredi aux horaires habituels.

Les écoles, le centre de loisirs et le restaurant scolaire n'accueillent plus d'enfants, toutes les salles communales sont fermées, les manifestations sont annulées et les associations sont à l'arrêt.

Vendredi 20 mars 2020, la municipalité décide de créer sa page Facebook officielle ceci dans le but de communiquer plus largement des points d'informations importants.

Une distribution de masques chirurgicaux a lieu le mardi 24 mars 2020 en mairie.

Ces masques, fournis par l'entreprise stéphanoise ROBE MEDICAL, ont été donnés aux personnes soignantes libérales du secteur en contact quotidien avec des malades ainsi qu'aux commerçants stéphanois laissés ouverts.

M. Christophe NAEGELEN, Député des Vosges, s'est chargé de distribuer des masques aux EHPAD et ADMR.

Ce ne sont pas moins de 6 000 masques au total distribués également aux ambulanciers, taxis et crèche intercommunale.



Un grand merci à :

- M. Antoine CHONION, directeur de **+robé** médical
- Au personnel communal pour la logistique
- Aux élus pour la distribution.

Le CCAS de la commune, après avoir contacté par courrier 420 stéphanois(es) de plus de 70 ans, a effectué un recensement des personnes en difficultés.

Un service de portage de courses à domicile pour les plus fragiles est alors organisé dès le 26 mars : assuré par des élus, des volontaires et le Club Remiremont VTT (livraison à vélo électrique).



La mairie recense les producteurs locaux de produits alimentaires afin de privilégier les circuits courts dans ce contexte.

Fin avril Michel DEMANGE, Président de la Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales, décide de cosigner avec les 4 présidents d'union de commerçants du territoire, la convention officialisant l'opération www.jaimemescommerçants.fr afin de soutenir l'économie locale.

La plateforme J'AIME MES COMMERCANTS propose ainsi aux consommateurs d'acheter des bons d'achat de 20, 60 ou 100€ chez les commerçants et artisans inscrits de leur choix. Par ce geste, c'est un soutien à l'économie et aux commerçants locaux qui doivent faire face à une situation critique depuis plusieurs mois.

Mercredi 6 et jeudi 7 mai 2020 s'est déroulée **une première distribution de masques** à la population stéphanoise dans un climat serein et respectueux.



Masques confectionnés par une cinquantaine de couturières et distribués par des bénévoles. Un grand merci à eux !





Lundi 11 mai 2020, jour du déconfinement décidé par le gouvernement, l'ensemble des services de la mairie ouvre et est opérationnel dans le respect des règles sanitaires.

Chaque agent reçoit 4 masques, une visière de protection et un spray hydroalcoolique.

L'accueil de la mairie est équipé de parois de protection plexiglas, du gel est à disposition, une désinfection des bureaux/locaux est faite 2 fois par jour.

Côté élections municipales, Michel DEMANGE est réélu avec 23 voix sur 26 lors de la séance du conseil municipal du 23 mai 2020.

Les six adjoints au maire ont été pareillement élus à 23 voix sur 26 : Yves LE ROUX, Danièle FAIVRE, Jean-Charles TISSERAND, Nathalie MILLOTTE, David BOLMONT et Sandrine RENAUX.

A noter que ce premier conseil s'est déroulé à la salle multi-activités en direct.

En raison de la complexité sanitaire, la mairie a souhaité expérimenter la retransmission en direct sur sa page Facebook. Depuis ce franc succès, le maire et son équipe ont pris la décision d'investir dans un équipement pérenne dans la salle du conseil.

Ceci dans l'optique d'informer en toute transparence la population stéphanoise.

L'état d'urgence sanitaire s'appliquant jusqu'à l'été, beaucoup de manifestations sont annulées (notamment le séjour des aînés, le village copains du monde, le 14 juillet...) ou organisées en comité adapté.

Une deuxième distribution de masques aux stéphanois(es), en lien avec le Conseil Départemental des Vosges, est mise en place **les samedis 6 et 13 juin 2020** place de l'Hôtel de Ville. 2 masques distribués par habitant. Pour les foyers dont un des membres est âgé de plus de 80 ans, la distribution s'est faite directement à domicile.



La rentrée de septembre reste fragile néanmoins trois événements ont lieu avec l'accord de la Préfecture des Vosges :

- **Dimanche 6 septembre 2020**, le vide-greniers organisé par la société de chasse La Stéphanoise au terrain de la Moutière.
- **Dimanche 11 octobre 2020**, le vide-greniers et vide-armoires par l'Amicale du Personnel Communal.
- **Et le samedi 17 octobre 2020**, la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants et fête des mères, à la salle multi-activités (sans vin d'honneur).

L'activité sportive associative reprend dans les différentes salles communales toujours dans le respect des règles sanitaires (port du masque, distanciation, désinfection, etc).

La mairie installe notamment un distributeur de gel hydroalcoolique à l'entrée de la salle polyvalente.

Les salles sont à nouveau disponibles à la location hormis le restaurant scolaire.

Des festivités sont au programme telles que le concert des Escrocs du Swing, le thé dansant, le marché de Noël d'avant l'Avent, le téléthon, le spectacle de magie, la cérémonie de remise de récompenses aux bacheliers, sportifs méritants, musiciens, pompiers, et le repas dansant. Malheureusement au vu de l'évolution de la Covid-19, le jeudi 29 octobre 2020, le Président de la République annonce de nouvelles mesures et une prolongation de l'état d'urgence sanitaire. Aucune manifestation n'a lieu.

De nouvelles dispositions sont en place pour cet acte 2 de confinement :

- **Les services de la mairie** fonctionnent et restent ouverts aux horaires habituels.
- **Le service de portage** de courses et de médicaments est remis en place. De même, les dispositifs de veille de VOSGELIS et de MONA LISA sont de nouveau activés.
- **L'ensemble des salles de la commune** est fermé, les pratiques sportives et culturelles sont suspendues.



Masque enfant : Le Drap Français.
Graff : R-Play.



Ecole du Fossard.





Ecole de Seux.



- **Dans les écoles**, un nouveau protocole sanitaire du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports est appliqué strictement par le personnel communal.
- **Le restaurant scolaire** est transféré dans la salle polyvalente afin de garantir la distanciation et d'éviter le brassage des élèves des écoles différentes. 3 élèves viennent en renfort.
- **Le port du masque** étant obligatoire dès le CP (6 ans), la municipalité fait alors le choix d'aider les parents en effectuant une distribution de 2 masques lavables par élève.
- **La distribution des 300 masques** à destination des écoliers stéphanois du CP au CM2 s'effectue dès le jeudi 5 novembre 2020.

Ces masques sont confectionnés en un temps record par « Le Drap Français », groupe textile vosgien basé au Thillot. L'association R-Play a, une nouvelle fois, eu la gentillesse de laisser son empreinte colorée en graffant ces masques pour les enfants. Un grand merci pour leur réactivité et leur solidarité.

Le Drap
Français

NB : L'entreprise Le Drap Français, dirigée par Eddy CHEVRIER, est une entreprise responsable et engagée dont l'objectif est de stimuler l'économie locale.

Cet engagement a largement contribué au choix de collaborer avec cet établissement. La jeune société emploie des salariés de l'association bressaude d'insertion. Ses différents sites de production sont situés à moins de 40 km les uns des autres, l'idéal pour limiter les rejets en CO2. Cette empreinte carbone réduite est l'un des gages de qualité mis en avant par l'entreprise.



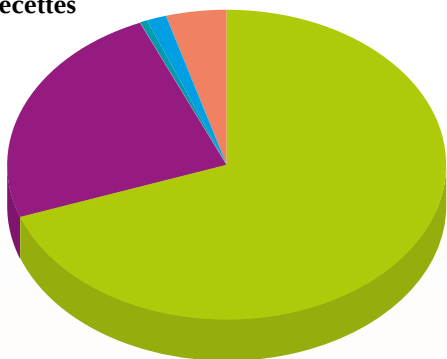
Elues bénévoles au restaurant scolaire.



Les finances

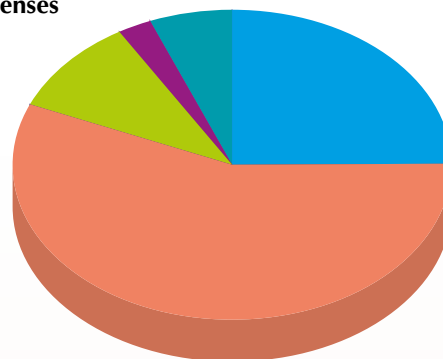
Résultats provisoires 2020 : Fonctionnement

Recettes



- Impôts et taxes 2 882 859 €
- Dotations, subventions et participations 995 469 €
- Autres produits de gestion 22 796 €
- Atténuations de charges 60 142 €
- Produits des services 185 023 €

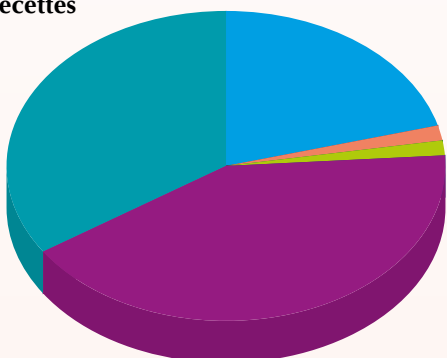
Dépenses



- Charges à caractère général 825 986 €
- Charges de personnel 1 873 889 €
- Charges diverses de gestion 332 746 €
- Intérêts de la dette 82 856 €
- Atténuation de produits 202 267 €

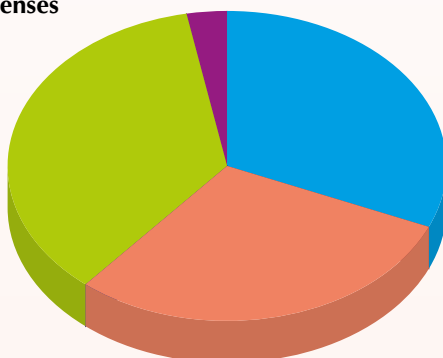
Résultats provisoires 2020 : Investissement

Recettes



- Remboursement FCTVA 464 113 €
- Subventions 35 000 €
- Taxe d'aménagement 34 498 €
- Réserve 932 226 €
- Virement de la section de fonctionnement 766 151 €

Dépenses



- Opérations à solder 201 363 €
- Opérations nouvelles 2020 190 358 €
- Emprunt : remboursement du capital 229 880 €
- Dépenses imprévues 19 000 €



Couverture - Zinguerie
Bardage - Charpente
Installation Sanitaire
Chauffage
Energies renouvelables

LAGARDE FRÈRES
03 29 62 23 48

37 rue des Poncées - 88200 Saint-Etienne-les-Remiremont
E-mail : lagardesarl@orange.fr

INTERSPORT

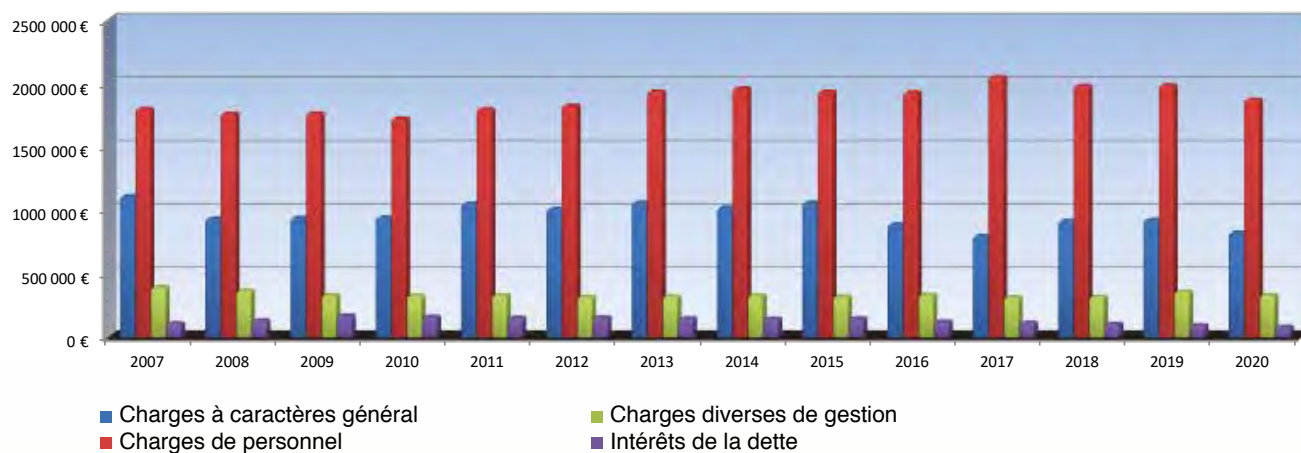
Magasin de Saint Etienne-lès-Remiremont

Zone commerciale Leclerc

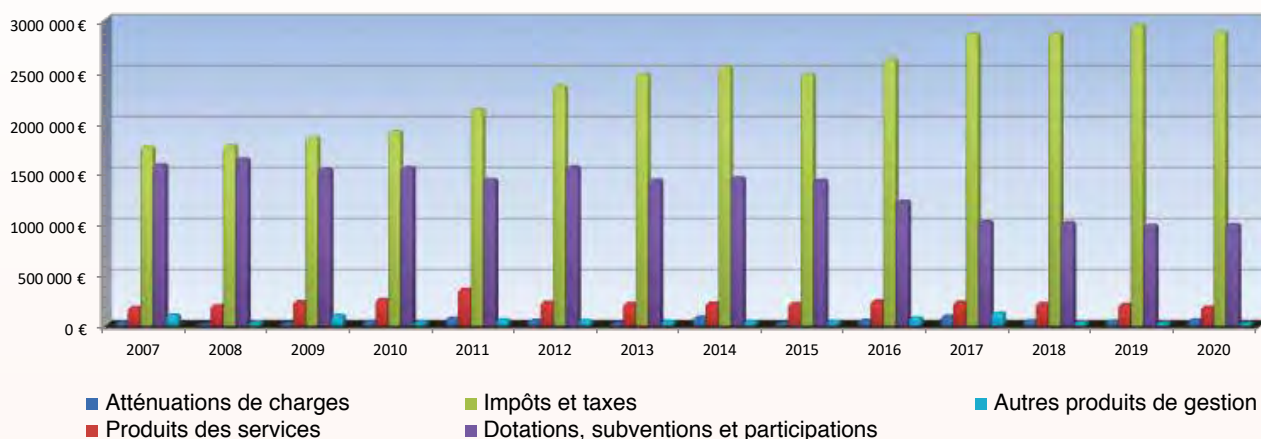
Tél : 03-29-22-11-50

Evolution des recettes et des dépenses de fonctionnement (budget principal)

Dépenses réelles de fonctionnement entre 2007 et 2020



Recettes réelles de fonctionnement entre 2007 et 2020



MANGEOL
 CHAUFFAGE - SANITAIRE - CLIMATISATION
 BOIS - PELLETS - SOLAIRE - POMPE À CHALEUR
 1 Pont De Cheneau • 88200 ST ETIENNE LES REMIREMONT
 sarlmangeol@wanadoo.fr
 TEL: 03 29 23 08 20

BSP l'esprit d'ingénierie
 27 promenade de grésivang 88200 SAINT NABORD
 Tél : 03 29 62 88 81 - contact@bsp-ingenierie.fr - Site internet : www.bsp-ingenierie.fr

SPEI
 Bureau d'Etudes
 10 Avenue de la République
 88200 SAINT NABORD

BET
 Bureau d'Etudes
 10 Avenue de la République
 88200 SAINT NABORD

BAC
 Bureau d'Etudes
 10 Avenue de la République
 88200 SAINT NABORD

Le mot des Adjointes

et leurs délégations respectives

Travaux - Bâtiments - Voirie - Réseaux

Adjoint depuis 12 ans, avec comme délégations, la voirie, l'éclairage public, les bâtiments publics, les réseaux d'eau et d'assainissement, j'ai à cœur de suivre et d'être toujours au plus près des différentes réalisations exécutées ou en cours d'achèvement dans notre commune. Ceci en étroite et permanente collaboration avec les services techniques et administratifs.

Depuis 12 ans, comme nous nous y étions engagés en 2008, tous les travaux ont été et seront réalisés, sans emprunt.

Adjoint aux travaux, bâtiments communaux et VRD,
Yves LE ROUX



Mise en place de citernes « défense incendie » en 2019 et 2020



Dans le cadre de la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI), une 2^{ème} citerne souple normalisée a été installée sur le parking situé au Déboucheux (parking bennes à verre) ; la 1^{ère} étant située sur le parking de l'ancienne école de La Suche. Ces implantations, en concertation avec le SDIS, ont été retenues prioritaires.

Ainsi, cet ouvrage artificiel conçu en tissu technique permet aux services de secours de puiser de l'eau par une manœuvre dite d'aspiration à hauteur d'un volume disponible de 120 m³.



Remplacement de la conduite eaux usées

Rue du Bois des Petits

Le réseau d'assainissement eaux usées de la rue du Bois des Petits date de 1977. Un passage caméra a été réalisé courant mai et a confirmé la vétusté du réseau qui n'est plus étanche et fait apparaître des effondrements sur 2 tronçons. Les travaux ont consisté à remplacer l'actuel réseau par une nouvelle conduite PVC Ø 200.

Les 15 branchements particuliers ont été repris sur la nouvelle conduite.



Remplacement de conduites - eau potable 2020

Travaux subventionnés par le Conseil Départemental des Vosges

Rue du Bois des Petits

Profitant des fouilles du réseau eaux usées, le réseau d'eau potable (datant de plus de 40 ans) qui est source de fuite est également remplacé par une nouvelle conduite PVC Ø 125 sur 210 ml.

De même que pour l'assainissement, reprise des 15 branchements.

Rue de la May :

Identifié comme secteur fuyard, la vieille fonte cassante de la rue de la May (tronçon de la rue Jules Ferry au chemin de la Scierie) est remplacée par une conduite PVC Ø 140, sur 350 ml.

Treize branchements individuels ont été repris sur le nouveau réseau avec mise en place de coffrets compteurs incongelables en limite de propriété.



Rue des Lilas :

Le réseau, raccordé à la conduite de la rue de la May, est en PVC collé Ø 50 et date des années 70/80. Il est remplacé par une nouvelle canalisation PVC 16 bars à joints sur 90 ml. Sept branchements individuels ont été repris avec mise en place de coffrets compteurs sur domaine public.

Le remplacement des conduites **chemin du Bouvrot** est reporté en début d'année 2021. Sont concernés 3 branchements individuels et le cimetière.

Programme voirie 2020

Réfection des trottoirs - rue de la Cotolle

Les travaux concernent la rue de la Cotolle et plus particulièrement, le tronçon situé entre la route de Xennois et la rue d'Aveau, côté Ouest. Cette portion de trottoir était très dégradée : bordures béton cassées, affaissées, revêtement en enrobés fissuré et déformé.

Les travaux ont consisté à mettre en place des bordures granit, des contre bordures béton et après reprofilage général pour remise en forme, pose d'un nouveau revêtement en enrobés sur un linéaire de 85 ml.



Création de trottoir - route de Xennois

Sur les 1 500 ml de la route de Xennois, seul le tronçon situé entre le 71 route de Xennois et le carrefour avec la rue du Tiatou n'était pas équipé de trottoirs.

Pour sécuriser le cheminement piétonnier permettant d'accéder aux sites très fréquentés de la Moutière, et plus particulièrement la salle polyvalente, la salle multi-activités et l'école du Fossard, il convenait de créer ce trottoir sur 150 ml.

Les travaux ont consisté à poser 150 ml de bordures granit et 140 ml de contre bordures béton.



Création d'un passage piétons surélevé - route de Xennois

Afin de faire ralentir les véhicules dépassant allégrement les 50 km/h sur cette portion de route très fréquentée, la commune a décidé de réaliser un passage surélevé pour piétons, aux caractéristiques normalisées qui assurera également le cheminement piétonnier des usagers traversant la chaussée.





Création d'une aire de retournement - allée du grand Pont

L'allée du grand Pont est une voirie qui se termine en impasse sans place de retournement alors que les services de déneigement et de ramassage des ordures ménagères y font demi-tour sur le domaine privé.

Après acquisition d'une partie de la parcelle privée, les travaux ont consisté à réaliser une structure de chaussée sur l'aire de retournement, dimensionnée suivant les prescriptions du Service Départemental d'Incendie et de Secours.

Extension du parking - avenue du Plateau

Afin d'augmenter de 5 places supplémentaires la capacité du parking communal, il était nécessaire de réaliser un revêtement bicouche sur l'accès et les 5 nouveaux emplacements.



Enrobés chaussée - rue de la May

Après avoir réaménagé les trottoirs de part et d'autre de la rue et après avoir remplacé la conduite d'eau potable, il s'avérait nécessaire de refaire la chaussée sur le tronçon situé entre le carrefour de la rue du Tambois et le carrefour de la rue Jules Ferry.

Les travaux ont consisté à fraiser l'ancien support, à balayer, à appliquer une couche d'accrochage avant de réaliser un revêtement en enrobés à chaud. Surface traitée : environ 1 500 m².

Tous ces travaux bénéficient d'une subvention du Conseil Départemental des Vosges au titre des travaux de réfection de voirie.



Programme éclairage public 2020

Travaux bénéficiant d'une subvention du Conseil Départemental des Vosges au titre des travaux de rénovation des points lumineux et extension du réseau enfoui.

Remplacement de 2 armoires de commande

Dans la continuité du programme pluriannuel de rénovation des armoires de commandes, deux armoires vétustes ont été remplacées :

- L'armoire S située rue des Pêcheurs datant de 1988,
- L'armoire Z située rue du Pont de Cheneau datant de plus de 35 ans.



Remplacement sphère 70 HP par Led

L'arrêté relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses a été publié le 27/12/18.

Il fixe des prescriptions techniques concernant la conception et le fonctionnement des installations d'éclairage public (lumière au-dessus de l'horizontal, pourcentage de flux dirigé vers le sol).

Les mesures applicables progressivement entre 2020 et 2025 feront l'objet de contrôle de conformité.

La commune étant équipée d'environ 150 « globes » qui ne sont plus fabriqués depuis plusieurs années, a commencé à remplacer ces points lumineux par des appareils Leds de façon à se mettre en conformité avec la réglementation.

Ainsi, en 2019, 50 unités ont été remplacées et 50 en 2020.

70 unités sont prévues en 2021, et de ce fait tout notre réseau sera conforme.



Extension du réseau éclairage public – route de Saint-Romary

Réseau éclairage public prolongé en souterrain sur 70 ml avec pose de deux candélabres (hauteur 5m) équipés de luminaires LED 80W implantés sur l'accotement à proximité des accès privés.

Ces travaux bénéficient d'une subvention du Conseil Départemental des Vosges au titre de rénovation des points lumineux et extension du réseau enfoui.

Robé Médical, 2^{ème} entreprise vosgienne du secteur raccordée à la fibre !

La société Robé Médical, implantée à Saint-Etienne-lès-Remiremont depuis une dizaine d'années est l'un des trois leaders français du commerce de détail de consommables médicaux. Lundi 6 juillet 2020, Monsieur le Maire, accompagné de ses six adjoints, ont rendu visite au chef d'entreprise, Monsieur Antoine CHONION, pour découvrir l'installation du raccordement à la fibre optique.

Avec la crise sanitaire, l'entreprise a été fortement sollicitée pour l'achat de matériel de protection (masques, gels, blouses, etc.).

Ce raccordement devenait nécessaire pour obtenir un meilleur débit et ainsi pallier les nombreux appels et à l'envoi de fichiers très volumineux.

Robé Médical, est, à ce jour, la deuxième entreprise vosgienne du secteur à être raccordée à la fibre.



+robé médical

La borne de recharge publique est opérationnelle !

La borne de recharge publique est opérationnelle depuis début novembre 2020 sur le parking de la place de l'Hôtel de Ville.

Dans le cadre d'une démarche groupée, la commune a confié au Pays de Remiremont et de ses Vallées, la consultation liée à l'acquisition, la mise en service et la supervision d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques.

Le choix de la collectivité s'est porté sur une borne accélérée double (2 x 22 kVA - marque Cahors MAEC - Modèle CITY) permettant de recharger deux véhicules simultanément. Sa gestion a été confiée à la Société FRESHMILE qui assure un service 24h/24 et 7j/7.

Les tarifs retenus par le conseil municipal sont les suivants : 2 € le branchement (forfait 2h) puis 0,025 € /min au-delà de 2h.



POISSONNERIE LAPORTE/NICOT
POISSONS - CRUSTACÉS - COMPLEMENTAIRES
Tél. 03 29 22 61 74

Présent aux Halles le
Volontaire de Remiremont

Magasin de vente :
Zone d'activité de la Chaume
88200 Saint-Etienne les Remiremont
poissonnerie-laporte-nicot.fr
poissonnerielaportenicot@orange.fr

Transport de personnes 7j/7
Conventionné toutes caisses
pour le transport de malades assis
Accompagnement personnalisé
pour les entrées et sorties
hospitalières

TAXI JOËLLE

06 73 10 86 48 ou 03 29 23 98 86
ST ETIENNE LES REMIREMONT • taxi-joelle.com

Urbanisme

Je me suis investie dans la vie municipale à l'occasion de la première mandature de Michel DEMANGE et cet intérêt pour notre commune n'a cessé de m'animer, jusqu'à ce que me soit confié, depuis 2014, le poste d'adjointe à l'urbanisme et aux affaires foncières.

En binôme avec Aurélie COCHET, qui nous a rejoint après le départ à la retraite de Marie-Odile BAZIN, nous œuvrons à vous épauler et vous conseiller dans vos différentes démarches dans ce domaine.

La commission Urbanisme et Affaires Foncières se réunit trimestriellement aux fins d'examiner les dépôts de dossiers qui la concerne, conformément aux articles 7 et 8 de son règlement intérieur, adopté par le conseil municipal le 2 octobre 2020.

Les dossiers doivent être préparés de manière claire et exhaustive afin d'en vérifier au plus juste la conformité, avec les prescriptions techniques prévues par le règlement du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.).

Ces réunions récurrentes vont donc s'inscrire dans le cadre d'un espace d'échanges, qui permettront de se pencher sur les préoccupations des stéphanois en la matière.



Nathalie Millotte et Aurélie Cochet.



Par ailleurs, dans un souci d'amélioration du cadre de vie, la commission urbanisme a proposé une **revalorisation du montant des aides pour la rénovation des façades**, lequel équivaldra désormais à 15% de la valeur TTC des travaux prévus au devis, dans la limite de 1200€.

Dans le cas de travaux exécutés avec des pierres naturelles ou de réfection d'essis, un bonus de 300€ sera accordé.

Pour les propriétés situées sur la RD417A (rue des Grands Moulins, Grande Rue et rue de la Moselotte, du rond-point de la



mairie à l'intersection de la rue des Pêcheurs) une aide supplémentaire forfaitaire de 500€ pourra être obtenue à la condition de suivre les prescriptions du service de l'urbanisme de la Mairie.

Ces deux avantages seront cumulables.

Pour bénéficier de ces subventions, vous devrez déposer un dossier complet au moins un mois avant la mise en route de votre chantier, afin que la commune puisse vérifier si le projet proposé respecte le P.L.U. et le nuancier communal.

De plus, depuis le 1^{er} janvier 2021, une déclaration préalable est obligatoire pour tous les travaux de rénovation, ravalement, peinture, isolation, ajout de bardage, ...

Pour plus d'informations, le **règlement complet est consultable sur le site internet de la ville.**

Nous vous invitons donc vivement, afin d'éviter tout contentieux, à nous contacter et nous nous tenons à votre disposition pour vous apporter tous les renseignements utiles à la réalisation de vos travaux et à la constitution de votre dossier administratif.

Adjointe déléguée à l'urbanisme,
Nathalie MILLOTTE

Récapitulatif des dossiers traités en urbanisme

	2016	2017	2018	2019	2020
Permis de construire maison	13	6	8	7	6
Permis de construire industrie	5	2	2	1	3
Permis de construire divers	8	10	10	15	13
Autorisation de Travaux	9	5	3	1	3
Permis d'aménager	1	0	1	0	0
Déclaration préalable	53	58	53	68	77
Certificat d'urbanisme	77	72	79	83	83
Déclaration d'intention d'aliéner	48	58	75	66	68
TOTAL	214	211	231	241	253





Avec
ou
sans
rendez-vous



Ouvert
du lundi matin
au samedi midi

AUTO CONTRÔLE STEPHANOIS
à côté du LECLERC **03.29.600.800**
Rendez-vous en ligne sur: www.ct-stephanois.securitest.fr

Affaires scolaires, jeunesse et communication

Démarrant mon premier mandat en tant qu'adjoint, j'ai pu, dès le départ, bénéficier de la pleine collaboration des services avec qui nous travaillons en vraie synergie et plus particulièrement Julia Mengin notre Directrice générale des services, Aline Jacquel (pôle scolaire et périscolaire) et Tiphaine Pierrat qui m'apporte son aide précieuse pour la communication et le conseil des jeunes.

*Adjoint délégué aux affaires scolaires, à la jeunesse (Conseil des Jeunes, restaurant scolaire, centre de loisirs) et à la communication,
Jean-Charles TISSERAND*



Jean-Charles Tisserand et Tiphaine Pierrat.

Affaires scolaires, jeunesse

Nos priorités : la sécurité et la qualité des équipements

Une de nos priorités est d'œuvrer pour la sécurité au sein de nos 3 écoles : Tortue bleue, Fossard et Seux. Aussi dès la rentrée de septembre, un brassard réfléchissant a été distribué à tous les écoliers de la commune (de la maternelle au lycée). En pleine crise sanitaire, la municipalité a décidé d'équiper l'ensemble des stéphanois (à partir du CP) de 2 masques tissus réalisés en collaboration avec le Drap français et l'association R-Play.

En concertation étroite avec les directrices d'écoles, nous préparons le renouvellement des TBI (tableau blancs interactifs) et venons d'achever l'équipement de la salle Rased* à l'école du Fossard afin d'optimiser la réussite de tous nos écoliers. Des travaux extérieurs à la Tortue bleue sont également programmés.

**Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté.*



Maxence Vigneron



Distribution de brassard réfléchissant.



La rentrée scolaire 2020.



L'école de Seux sur les traces musicales du Petit Prince

Une approche pédagogique par le biais de l'œuvre d'Antoine de Saint-Exupéry, « Le Petit Prince », est au programme de la classe de CM1-CM2 de Monsieur Toba à l'école de Seux. Cette démarche s'inscrit dans **l'apprentissage et le développement du chant choral** à l'école et permet la **découverte de l'opéra** par les élèves stéphanois.

Ce projet initié l'an dernier réunit les élèves de cycle 3 de plusieurs écoles de la circonscription.

Enseignants et élèves avec l'appui des équipes pédagogiques se sont lancés dans « Un Petit Prince », opéra musical pour chœur d'enfants, composé par Madame Coralie Fayolle.

L'opéra est édité et diffusé avec le matériel pédagogique et musical du réseau Canopé du Ministère de l'Éducation Nationale. Les enregistrements originaux sont réalisés par la maîtrise et l'orchestre philharmonique de Radio France.



Les élèves n'ayant pu se produire sur scène en raison des conditions sanitaires, le projet qui ne pouvait rester sur cette mauvaise note, a dû se réinventer.

C'est pourquoi, un sentier du Petit Prince, accessible aux poussettes et aux PMR, sera créé sur la commune de Saint-Amé. 11 panneaux, intégrant des QR codes, seront installés à proximité de l'étang du « Miroir au Merle » et permettront d'écouter les 11 chansons du conte musical.

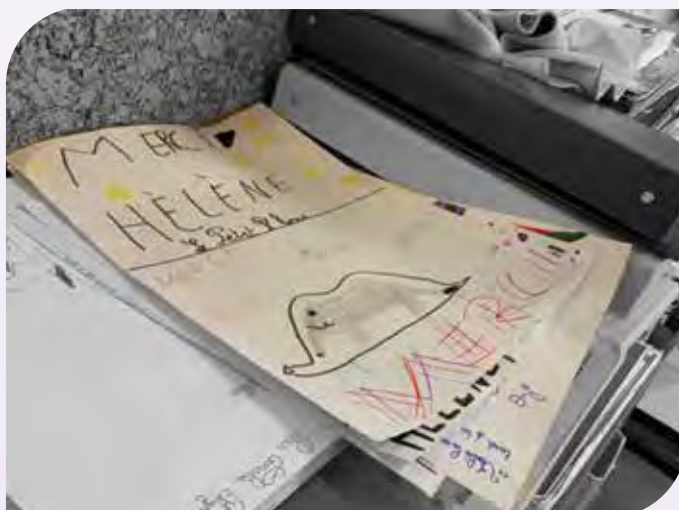
Ce projet associe **plus de 600 élèves de cycle 3** (23 classes de CM1, CM2, 6^e) de la Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales et bénéficie du soutien de l'INECC - Mission Voix Lorraine.

Un temps fort a eu lieu début décembre avec l'intervention de **Madame Coralie Fayolle** dans les écoles.

Les élèves ont pu profiter de la présence de la compositrice, titulaire de l'agrégation de musique et spécialiste des voix d'enfants. Elle enseigne la formation musicale et l'écriture au Conservatoire National Supérieur de Paris.

L'occasion pour les élèves de Monsieur Toba de pouvoir chanter les œuvres travaillées avec l'appui de l'école de musique de Remiremont (particulièrement d'Hélène Moret), et de pouvoir poser à Coralie Fayolle, de nombreuses questions.

Un moment d'échanges et de partage en musique, autour du Petit Prince, second ouvrage le plus traduit dans le monde !



Restaurant scolaire et Centre de loisirs (ALSH)

La crise sanitaire a imposé de nouveaux protocoles en terme de distanciation et de brassage des élèves, aussi le restaurant scolaire a été transféré à la salle polyvalente. Nos agents ont fait preuve d'un grand professionnalisme et d'une adaptabilité permanente. Ils reçoivent l'appui de 6 élus qui viennent les aider pour le service du midi.

Le restaurant scolaire en plus de privilégier le « fait maison » et les produits « bio », poursuit sa démarche pédagogique d'éducation aux saveurs et au goût en organisant des semaines thématiques (découverte des terroirs de France par exemple).



Bénévoles et élus bénévoles au restaurant scolaire.

La façade du centre de loisirs a été totalement rénovée lors du projet graff de cet été où les enfants ont participé directement à la réalisation des fresques avec les graffeurs d'R-Play. L'optimisation de l'intérieur des locaux est programmée pour les prochains mois. En plus de la garderie périscolaire, les petits stéphanois (es) bénéficient des mercredis récréatifs où initiation artistique et ouverture culturelle sont au rendez-vous.



Rénovation de la façade du centre de loisirs.





Rénovation de la façade du centre de loisirs.



Le Conseil des Jeunes (CDJ)

Ce ne sont pas moins de 28 jeunes (du CM1 à la 3^{ème}) investis et motivés qui ont répondu à l'appel de venir constituer ce nouveau conseil des jeunes. Son objectif est d'éduquer à une véritable citoyenneté active et d'associer nos jeunes aux futurs projets municipaux, en particulier le réaménagement du site de la Moutière et du skatepark. Pour l'heure, les séances n'ont pu se faire qu'en visio-conférence en raison du contexte sanitaire. Cela n'a pas empêché les jeunes conseillers de réaliser de très touchantes cartes de Noël pour l'ensemble des résidents du Home Fleuri.



Violette HUREL



Sarah
JEANGORGES



Salma NIZAR



Pauline
MELLOTT-SCHWARTZ



Paul BAUER



Maxence
VIGNERON



Luc CASSIS



Lorine THIRIAT



Lili SCHEER



Myrtille HUREL



Gabin BRICE



Djack ABATE



Tom
ROUSSILHE-THIERRY



Chloé TOBA



Agathe LIGNON



Kiara CHAINEL



Emma
THOUVENOT



Evan THOUVENOT



Robin AMYOT



Nohann CHAMPION



Hugo
JOLY-CLAUDE



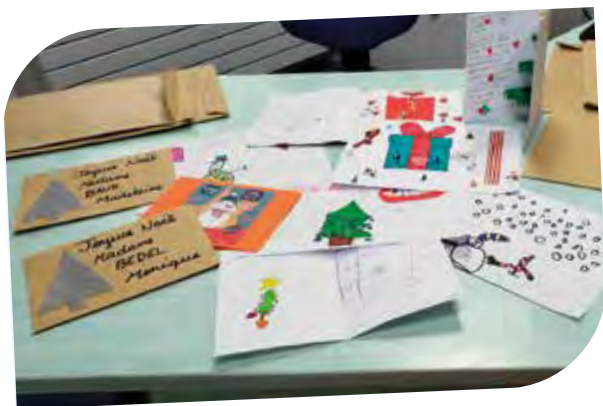
Nathael
BENEZET-CHAPUT



Nathan THOMAS

Photos
non communiquées
lors de la parution :

- Salma AIT HDACH
- Paul BOLMONT
- Halima CHARQANE
- Luan SALIJAJ



Cartes de Noël pour les résidents du Home Fleuri.



Conseil des jeunes en visio-conférence.



Séance en visio du 20 février 2021.



Communication

La commission communication a fait le choix de prolonger le site internet de la mairie par une présence sur les réseaux sociaux : Facebook et depuis peu Instagram. Notre page Facebook qui compte 829 abonnés, diffuse de l'information municipale et institutionnelle et sert également de relais aux diverses associations stéphanoises qui nous en font la demande.

L'autre nouveauté a été de retransmettre en direct les conseils municipaux via cette page Facebook afin de permettre à tous de suivre, en toute transparence, le déroulé des débats lors de ces séances. En moyenne, on recense 800 vues par conseil municipal.

Enfin les services municipaux continuent à travailler de façon régulière avec les différents médias locaux (presse et internet) par des contacts constructifs.

La commune a créé son compte Instagram :

saintetiennelesrmt_officiel

N'hésitez pas à vous y abonner !



La commune s'équipe de 2 vitrines tactiles extérieures

Depuis le mois de mars, les stéphanois(e)s peuvent consulter en quelques clics et 24h/24 l'affichage légal de la commune. En effet, 2 bornes d'affichage dynamique et tactile ont été installées, une présente sur la façade de l'Hôtel de Ville, et la seconde fixée près de l'entrée de la salle multi-activités.

Ces nouveaux mobiliers urbains offrent une véritable solution numérique d'affichage légal dont les collectivités locales ont des obligations en la matière.

La législation française impose aux communes la publicité de leurs actes et de porter connaissance un certain nombre d'éléments faisant partie de la vie municipale.

Jusqu'à présent, les actes version papier tels que les arrêtés de police, les permis de construire, compte-rendu des conseils municipaux, etc. étaient affichés dans le SAS de l'accueil de la mairie.



La consultation des documents n'étant pas toujours aisée pour certaines personnes, la mairie a souhaité les rendre encore plus accessibles (en dehors des horaires d'ouverture) en recourant à cet investissement.

Désormais, tous les administrés peuvent avoir accès aux documents administratifs puisque accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite en étant à hauteur d'œil.

De plus, la dématérialisation permet l'envoi de copies par mail ou via un QR Code offrant un confort de lecture optimal.

Connectées, ces vitrines rendent possible via un accès sécurisé la consultation du site Internet de la commune.

Les usagers peuvent également retrouver une carte interactive visualisant les points d'intérêt de la commune.

A noter, que ces 2 supports sont équipés d'une interface sans contact permettant de naviguer sur la borne depuis son smartphone en scannant

un QR Code. Solution proposée en cas de période de pandémie dans le cadre de la mise en place des gestes barrières dû à la Covid-19 notamment.



La mairie a fait appel à Digilor, entreprise locale dont le siège social est basé à Heillecourt (54).



Saint-Etienne-lès-Remiremont retenue pour l'installation d'un conteneur à verre customisé !

Depuis jeudi 4 février, la commune accueille place de l'Hôtel de ville un conteneur à verre totalement relooké.

En novembre dernier, la commune a participé à l'appel à candidatures lancé par le Sicovad, pour bénéficier d'un conteneur graffé par l'association R-Play. Après délibérations des membres du Bureau du Sicovad, la mairie est informée que sa participation est retenue.

C'est avec un réel intérêt que M. le Maire, Michel Demange, la DGS, Mme Julia Mengin et l'adjoint à la communication, M. Jean-Charles Tisserand étaient présents lors du retrait de l'ancienne bulle grise (ndlr : conteneur appelé ainsi par l'agent du Sicovad en charge de la manipulation) pour laisser place au joli conteneur coloré.



Ce projet émanant du Sicovad depuis 2019 est une véritable incitation au geste du tri. Les conteneurs à verre, assimilés à du mobilier urbain, sont d'importants vecteurs de communication. Situé proche de la mairie, du bureau de Poste, du RAM, de la maison des associations et des quelques 80 logements Vosgelis, il est visible par un grand nombre de stéphanois !

La mairie est honorée de disposer de ce nouveau genre d'œuvre d'art.

De plus, la commune a déjà pu faire appel aux talents de l'association R-Play avec la réalisation d'une fresque extérieure sur 2 bâtiments de l'accueil de loisirs, et la personnalisation des masques (dans l'application des gestes barrières) à l'intention des

enfants. St-Etienne-lès-Remiremont a également le projet de collaborer à nouveau avec R-Play dans le cadre du nouveau Conseil des Jeunes.



Culture, sports et loisirs - Vie associative

Adjointe à la culture, aux sports loisirs et à la vie associative, je commence mon nouveau mandat dans des conditions bien particulières. Toutes les animations culturelles ou sportives sont en attente. A la mairie, un service est dédié à l'animation et géré par Tiphaine Pierrat avec laquelle je collabore en permanence. Vous pourrez la joindre au 03 29 26 18 12.

L'année 2020 restera une année compliquée et morose pour tous. C'est pourquoi, vu le contexte actuel notre commune doit assurer plus que jamais une convivialité et une solidarité accrue.

La culture, le sport, la vie associative permettent des moments d'émotions partagées, ils sont de formidables alliés pour notre bien-être général. Ils maintiennent également un lien social indispensable en ces périodes difficiles.

J'espère de tout cœur une amélioration sanitaire pour l'année 2021 qui nous permettra de programmer nos manifestations culturelles et sportives.

Un des objectifs de notre nouvelle équipe municipale est d'impulser un renouveau dans le domaine de l'animation culturelle et ainsi de faire vivre la salle multi-activités. Nous souhaitons redonner une vocation sportive à la salle polyvalente après rénovation de son sol.

L'impact de la Covid-19 sur les associations se fait sentir. Beaucoup sont à l'arrêt ou fonctionnent au ralenti. La commune souhaite leur apporter tout son soutien et encourage à rester solidaire. Une pensée toute particulière à nos aînés. Nous espérons que les activités sportives, manuelles et culturelles pourront être reprises par toutes et tous afin de recréer une cohésion sociale importante dans ces périodes délicates. Prenez soin de vous.

Adjointe déléguée à la culture, sports loisirs et vie associative,
Sandrine RENAUX



Tiphaine Pierrat

Sandrine Renaux

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter :
sandrine.renaux@ville-st-etienne-remiremont.fr
tiphaine.pierrat@ville-st-etienne-remiremont.fr

Qui dit nouveau mandat municipal, dit nouvelle composition du Comité Municipal des Sports, de la Culture et des Loisirs.

Anciennement connu sous l'appellation Office Municipal des Sports, de la Culture et des Loisirs jusqu'à sa dissolution le 31 mai 2010. Le CMSCL voit le jour le 1er juin de la même année dans l'optique de continuer à faire vivre le milieu associatif.

Ce comité consultatif ayant une durée de 6 ans, est le lien entre la mairie et la quarantaine d'associations stéphanoises. Il a fait l'objet d'un renouvellement en juin dernier avec un appel à candidatures et tirage au sort. En septembre, les membres du CMSCL sont élus, la nouvelle équipe est la suivante :

FONCTION	NOM
Membres issus de l'Equipe Municipale	
Maire	M. DEMANGE
Présidente	S. RENAUX
1er Adjoint	Y. LE ROUX
3ème Adjoint	JC. TISSERAND
Conseiller Municipal	S. AMYOT
Conseillère Municipale	M. BAROTTE
Conseillère Municipale	MH. DOLL
Conseiller Municipal	F. HANS
Conseillère Municipale	N. LAURENT
Conseillère Municipale	A. VINCENT

Membres représentants d'associations	
Chapelle des Arts de la Suche	H. COURRIER
La Bonne Humeur	S. CHATELIN
Club des Bons Amis	F. VAXELAIRE
Association Récréative Portugaise	A. DE ALMEIDA
Pétanque Stéphanoise	JM. DANIEL
Tennis Club Stéphanois	N. MILLOTTE
Sapin Team	J. LOCHE
Amis de la Suche	O. MAXANT
Fanfare Municipale	A. CHAUDY

Le CMSCL compte 9 membres issus de l'équipe municipale et 9 membres issus de la vie associative. Il participe et aide à la réalisation d'animations culturelles ou sportives. Compte tenu du contexte sanitaire, le comité n'a pu se réunir en 2020 pour évoquer les manifestations passées et faire le bilan des activités.

En 2021, nous avons pu nous réunir le 16 mars.



Nous avons également constitué une commission **Culture, sports et loisirs - Vie associative** composée de Michel DEMANGE, Sandrine RENAUX, Yves LE ROUX, Jean-Charles TISSERAND, Agnès CLEMENT-DEMENGE, Jean-Luc LEVAIN, Marie-Hélène DOLL, Stéphane AMYOT, et Jean-Guillaume MATHIEU. Cette commission est chargée d'animer la commune autour de projets. De faire vivre la salle multi-activités pour toute manifestation culturelle et la salle polyvalente plutôt axée sur le sport.



Avant le confinement, seules la baby bourse et la galerie des artistes ont eu lieu. **La baby bourse**, organisée par l'Amicale du Personnel Communal s'est déroulée à la salle polyvalente le dimanche 9 février 2020. Elle a réuni 60 exposants et a été un véritable succès.



Crédit photos Vosges Matin.



La traditionnelle **galerie des artistes** a eu lieu le dimanche 16 février 2020. 44 artistes locaux furent présents pour exposer leurs œuvres contre 40 en 2019.

Cette manifestation est une vitrine d'artistes aux thèmes toujours très variés : photos, sculptures, meubles en carton, broderie-tricot, dentelle aux fuseaux, peintures toutes techniques, bijoux fantaisie, dessin, origami, ...

La journée est ponctuée d'animations assurées par M. Jean-Pierre ROUSSEL et du tant attendu défilé de costumes confectionnés par la talentueuse Mme Chantal ROUSSEAU. Pour cette édition, il a été organisé par Martine CLAUDE, agent communal.

Cet événement permet de mettre en lumière des artistes locaux en leur permettant d'exposer leurs œuvres. Lors de cette galerie il n'est pas autorisé aux exposants de



vendre leurs créations du fait du règlement intérieur de la salle polyvalente. Cependant, le règlement a évolué et permet, depuis son approbation en conseil municipal du 4 décembre dernier, la vente.



Les autres manifestations programmées en 2020 lors du premier confinement et regrettamment annulées en raison de la crise de la Covid sont les suivantes :

- Carnaval par la Fanfare Municipale le samedi 21 mars 2020
- Théâtre le samedi 4 avril 2020
- Parcours du cœur le dimanche 5 avril 2020
- Marche populaire internationale le dimanche 10 mai 2020
- Marche scolaire le mardi 12 mai 2020

Par mesure de prudence, d'autres n'ont pu être maintenues à l'approche de l'été :

- La fête du jeu et les feux de la St-Jean le samedi 13 juin 2020
- Les feux d'artifice du 14 juillet.



En revanche, à la rentrée scolaire de septembre, trois événements ont eu lieu avec l'accord de la Préfecture des Vosges.

- Dimanche 6 septembre 2020, le traditionnel **vide-greniers** organisé par la société de chasse La Stéphanoise. Une centaine d'exposants étaient au rendez-vous sur le site de la Moutière. Très prisé de tous, cet événement annuel tant attendu a accueilli pas moins d'un millier de personnes. Un véritable succès sous un soleil radieux dans les conditions sanitaires en vigueur.



- Dimanche 11 octobre 2020, a eu lieu le second **vide-armoires et vide-greniers** par l'Amicale du Personnel Communal. Pour l'occasion la salle polyvalente a été réorganisée, sens unique de circulation, mise à disposition de gel hydroalcoolique, stands espacés, de nombreux acheteurs ont fait le déplacement malgré une météo capricieuse.



- Et le samedi 17 octobre 2020, la **cérémonie d'accueil des nouveaux habitants** couplée à la **fête des mères** qui n'avait pu se tenir au printemps dernier. A noter que la commune compte, depuis 2019, 114 nouveaux habitants. Les mamans présentes se sont vues offrir un joli bouquet de fleurs rond et une carte cadeau Orchestra d'une valeur de 30 €. Une cérémonie pleine de vie et de jeunesse qui n'a pu se clôturer par un vin d'honneur.



Celles programmées durant le re-confinement acte 2 n'ont pas été annulées mais reportées à 2021. C'est le cas notamment du **concert de jazz manouche** prévu à l'initial le samedi 7 novembre 2020 à la salle multi-activités en partenariat avec l'association de la Chapelle des Arts de la Suche. **Les Escrocs du Swing** sont un duo alsacien amoureux de la musique manouche et festive qui propose une formule en quintet accompagné d'un violon. Ce concert sera reprogrammé en 2021 pour une soirée joyeuse et rythmée !

- Le **marché de Noël d'avant l'Avent**, qui devait avoir lieu les 21 et 22 novembre 2020, a été reprogrammé le week-end des 27 et 28 mars 2021 avec pour thème Pâques. Cependant, avec la prolongation de l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 1er juin ce marché est reporté fin d'année 2021.



- Samedi 5 décembre 2020, la traditionnelle soirée repas organisée pour le **Téléthon** a également été annulée. Afin de palier à la recette du repas, habituellement **versée à l'Association Française contre les Myopathies**, le conseil municipal a décidé d'octroyer lors de la séance du 4 décembre, une **subvention de 500 €**.

- Le **spectacle de magie** destiné à tout public prévu le 13 décembre dernier est reporté à 2021 également. Ce show réalisé par l'artiste, M. Clément DEMANGEL, organisateur du Festival International de Magie des Vosges vous réservera une surprise !



Quant à la **cérémonie de remise de récompenses aux bacheliers, sportifs méritants, sapeurs-pompiers et musiciens**, la municipalité n'a pu l'organiser le 18 décembre mais a souhaité maintenir la bourse aux lauréats du baccalauréat mentions TB et B en leur versant une récompense allant de 90 € à 110 €.

Le **Parcours du Cœur** qui devait être programmé le **dimanche 18 avril 2021** a été annulé par la Fédération Française de Cardiologie. En remplacement, il a été proposé un Parcours du Cœur connecté.

La **marche populaire internationale** qui devait avoir lieu le **dimanche 16 mai 2021** a également été annulée du fait du resserrement des restrictions sanitaires (rassemblements de plus de 6 personnes en extérieur interdits).

La **marche scolaire** qui devait suivre a été annulée et sera remplacée par des ateliers sportifs proposés par nos associations dans les écoles stéphanoises uniquement.

La commune avec l'appui des associations souhaite proposer un calendrier d'animations riche et varié touchant tout public. Les projets fourmillent, les élus sont très réactifs et ont une vraie volonté de placer l'action culturelle au coeur du projet municipal.

NB : à l'heure où ces lignes sont écrites, le contexte sanitaire peut évoluer et malheureusement chambouler à nouveau le calendrier culturel. La mairie ne manquera pas de vous informer d'éventuelles modifications via son site internet, sa page Facebook, ...

C'est avec beaucoup de regret que l'association « Solex et galets des Hautes Vosges » ne sera plus active. Suite à un vol début décembre 2020 de ses quelques plus belles pièces de Solex entreposées dans un garage à Remiremont, Monsieur Guy MAURICE, Président, est découragé et souhaite arrêter toute activité associative qui l'anime depuis de longues années. Il proposait avec son épouse des visites gratuites de sa grande collection et aimait partager sans rien attendre en retour. La municipalité avait fait réaliser un panneau signalétique, aujourd'hui ce panneau a été enlevé sur demande de M. MAURICE. La ville souhaite remercier ce passionné des Solex qui a contribué à animer la commune et qui a soutenu des causes nobles par exemple en reversant tous les dons reçus au profit de la recherche médicale.



Affaires sociales

Adjointe aux affaires sociales, pour mon second mandat, j'ai le plaisir d'accueillir les stéphanois, lors de mes permanences, sur rendez-vous, les mardis et jeudis, de 9h à 11h. Je suis secondée dans ces fonctions par Mme Aline JACQUEL, responsable administrative.

La mission du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est : d'écouter, d'accueillir, d'orienter les personnes vulnérables, en proie à des difficultés passagères ou durables, de rechercher avec elles, toutes les solutions envisageables et de leur venir en aide de façons ponctuelles (administrative, financière...).

C'est dans ce cadre que je reçois les personnes qui en font la demande. Nous cherchons ensemble des solutions à leurs difficultés. Les démarches sont diverses : constitution de dossier administratif pour ouvrir des droits, réalisation de demande de logement, bons alimentaires...

Afin de répondre au mieux à toutes ces demandes, le CCAS collabore étroitement avec les associations locales et les institutions départementales telles que la MSVS, le CLIC, la MDPH, Vosgelis, Saint Vincent de Paul,... Ces quelques années au service des Stéphanois m'ont permis de me créer un réseau de partenaires.

Le CCAS s'implique également en faveur des personnes âgées à travers diverses actions favorisant la convivialité et le lien social : séjour de vacances, repas annuel, thé dansant, ateliers dédiés... Cette année le contexte sanitaire ne nous a pas permis de mener à terme ces actions, c'est avec regret que le conseil d'administration a dû les annuler. Cependant la tradition du colis à destination des plus de 70 ans a été maintenue. Pendant cette période très particulière nous avons mis en place des actions afin de garder un lien avec les personnes les plus isolées (appels téléphoniques, visites, mise en place d'un portage de courses...). Nous nous sommes rapprochés des associations et structures qui ont pu mettre en place des actions comme Monalisa, Vosgelis.

L'équipe du CCAS, dont le Président est Michel DEMANGE, espère que 2021 verra de nouveau la réalisation de toutes ces actions, pour échanger, partager, en un mot retrouver cette convivialité qui nous fait cruellement défaut actuellement.

Adjointe aux affaires sociales,
Danièle FAIVRE



Danièle Faivre et Aline Jacquiel.

Associations sociales complémentaires au CCAS



L'Abri
5 Rue des Grands Moulins
88200 Saint-Étienne-lès-Remiremont
03 29 62 57 71

St Vincent de Paul
4 rue Jacquard
88200 Saint-Étienne-lès-Remiremont
03 29 62 46 87



Mission Locale du Pays de Remiremont et de ses Vallées
26 Rue Charlet, 88200 Remiremont
03 29 62 39 15 - missionlocale@mlprv.fr



Groupe Solidaire Citoyen
4 rue Jacquard
88200 Saint-Étienne-lès-Remiremont
06 23 32 59 12

Depuis janvier 2021, un **nouveau service à la population** a vu le jour dans les locaux de l'actuelle Mission Locale du Pays de Remiremont et des ses vallées.

Ce pôle délivre une offre de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics. En un lieu unique, les usagers sont accompagnés par des animateurs dans leurs démarches de la vie quotidienne (emploi, retraite, famille, social, santé, logement, énergie, accès au droit, etc.)

De l'information à l'accompagnement sur des démarches spécifiques, ce pôle administratif articule présence humaine et outils numériques. Cet espace est ouvert du **Lundi au Vendredi de 9h00 à 16h00**. Vous pouvez nous joindre au **03.29.62.84.91**.



Un espace d'accès à l'information (Infos en continu, presse locale) et un espace d'accès à Internet équipé de 4 ordinateurs portables et une tablette sont à votre disposition.

Souvenirs voyage 2019 à Sournia

Du 14 au 21 septembre 2019, 52 stéphanois ont, comme les années précédentes, profité de vacances automnales en Pyrénées Orientales.

Ce séjour tant attendu par tous est mis en place par le CCAS, en partenariat avec l'ANCV, « Seniors en vacances ». Avec un programme riche et varié en activités, animations et excursions guidées, il a permis à nos seniors de bénéficier d'un séjour agréable en toute convivialité.

Moments ludiques et riches en culture, mélange d'histoire et de patrimoine, qui ont passionnés tous les participants.

C'est au village de vacances, le Moulin de Sournia, en pleine garrigue, terre frontalière avec l'Espagne, à mi-chemin entre plages et haute montagne que les participants ont apprécié ce véritable havre de paix. Au sein d'un parc exceptionnel, riche en calme, en verdure, au bord d'un plan d'eau, où les grenouilles croassaient, que chacun a pleinement profité d'une semaine bien ensoleillée dans une ambiance chaleureuse et familiale.

Le tout agrémenté d'une sortie en catamaran le long de la côte radieuse, d'un déjeuner en buffet libre en Espagne, d'une animation dansante, d'une soirée loto et karaoké... Animations qui ont suscité un engouement certain auprès des seniors stéphanois, qui sont rentrés avec plein de souvenirs, et heureux d'avoir pu partager cette semaine en groupe.

Les remparts de la ville de Villefranche de Conflent, site majeur de Vauban, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO.



Le Castillet, est l'emblème de Perpignan, Place de Verdun. Edifié en briques et marbre de Baixas, il abrite le musée Catalan des Arts et traditions populaires (La Casa Pairal)



Sournia, dans son joli cadre de verdure... ce Village Vacances nous a conquis par son calme et son charme !



Le port de Collioure, joyau de la côte rocheuse qui bénéficie d'un cadre magnifique, avec son église Notre Dame des Anges, un des symboles de ce joli village et ses barques catalanes.



Les Orgues de Ille sur Têt, Mère Nature fait des merveilles ! Il a fallu 5 millions d'années pour sculpter la roche tendre de ce site.



La Méditerranée, sculpture en bronze, qui médite au centre du patio de l'Hôtel de Ville à Perpignan, copie d'un chef-d'œuvre d'Aristide Maillol.





Le groupe.




*Praticienne certifiée en massages bien-être,
 énergétiques et de remise en forme*
Annie Morel
 3559 D, RD 42 Lamanvillers - 88200 St-Etienne-lès-Remiremont
06 30 93 52 51
 anniebienetre88200@gmail.com www.annie-bien-etre.com

Bardage et Couverture


 6, rue de la grange Mouglin
 88200 St Etienne les Rt
 Tél: 03 29 22 53 37
 Fax: 09 72 34 52 15
 Courriel: contact@bardagecouverture.fr

RADIO Gué Mozot
 8, place de l'Hôtel de Ville
 88200 SAINT-ETIENNE-LÈS-REMIREMONT
Votre radio locale à votre écoute !
 tél. 03 29 62 40 40 - fax 03 29 23 37 39
 contact@radioguemozot.eu
radioguemozot.eu

107 FM



Distribution des colis de Noël

Afin de maintenir une tradition de plus de 20 ans, des colis « saveurs variées », ont été distribués, permettant aux personnes de 70 ans et plus d'organiser un repas, peu commun, à partir de produits de qualité.

La distribution de ces 370 colis a été assurée par la quasi-totalité des élus stéphanois et des membres du CCAS. Lors de la remise, tous ces bénévoles, ont tous ressenti une grande reconnaissance, le lien social généré en prenant le temps d'échanger avec ceux qui ont fait ce que nous sommes devenus aujourd'hui, n'a laissé personne indifférent.

Les 62 résidents du Home Fleuri ont été destinataires d'un « sachet gourmand » petit présent adapté... eux aussi ont beaucoup apprécié la démarche et le colis remis.

Je tiens à adresser un grand merci à tous ceux qui se sont impliqués dans l'organisation de cette distribution, recensement des bénéficiaires,

répartition par porteur, et remise par le porte à porte. Je souhaite également que chaque élu, s'il en a l'occasion, se rapproche régulièrement de ces personnes qui souffrent d'isolement, en faisant le tour de son quartier. Prendre soin de nos aînés, échanger quelques mots, exprimer une solidarité, sont autant de gestes de considération et de reconnaissance qui réchauffent le cœur. J'espère également qu'au fil des jours, nous connaissions tous, progressivement, des jours plus heureux...

Danièle FAIVRE



Petit rappel du bien vivre ensemble...

Les animaux domestiques

La détention d'un chien ou d'un chat est soumise à un certain nombre de règles. Le propriétaire d'un animal de compagnie est en effet responsable des troubles qu'il peut causer. Afin que chacun respecte la tranquillité d'autrui et l'environnement, voici un rappel de vos obligations.



Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons. En dehors de ce cas précité, les résidus de nos chiens sont interdits sur les voies publiques, les trottoirs, les

espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. A noter que plusieurs distributeurs de sacs sont implantés sur la commune.



Un chien laissé en liberté peut s'avérer dangereux pour lui-même et pour autrui. Un chien divagant et qui surgit sur la route peut provoquer un accident de la circulation. De même, un chien peut être à l'origine de morsures s'il est considéré comme dangereux par la loi du 6 janvier 1999. C'est pourquoi, tout propriétaire doit être responsable de son animal pour la sécurité de tous. Le manquement à ses responsabilités et le non-respect d'une de ces obligations constituent des infractions (arrêté municipal 2020-116). Le Code rural prescrit le montant des amendes encourues.

Les aboiements du chien peuvent être considérés comme une nuisance sonore extrême. Ces bruits domestiques peuvent constituer un trouble anormal de voisinage aussi bien au sein d'un immeuble que dans une maison individuelle, et à la fois en pleine nuit qu'en journée.

Quant aux chats errants, il n'est pas permis de les nourrir comme le souligne le règlement Sanitaire Départemental. En déposant de la nourriture, on augmente leur durée de vie et par conséquent on favorise leur surnombre. Les chats sont terriblement prolifères puisqu'un couple de chats errant peut engendrer jusqu'à 20 736 chatons en 4 ans. La prolifération des chats favorise les maladies infectieuses

comme la griffe du chat, la toxoplasmose etc. surtout lorsqu'il y a des enfants à proximité, dans une école ou un jardin public. Cette pratique constitue une gêne pour le voisinage.

Les nuisances

Les nuisances sonores causées par un habitant (bruits de pas sur un plancher, cris, chant, instrument de musique...), par une chose (véhicule, télévision, tondeuse, perceuse, feux d'artifice...) ou par des animaux peuvent troubler la tranquillité du voisinage de manière anormale. Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé.

Ainsi, selon l'article 10 de l'arrêté préfectoral n°964/08/DDASS/SE du 26/12/2008 du département des Vosges, l'utilisation d'appareils bruyants n'est autorisée qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30.
- Les samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h.
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



Les règles de circulation

La loi impose au maire d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques dans sa commune et notamment de veiller à la commodité du passage dans les rues, quais, places et voies publiques (art.L. 2212-2 du code général des collectivités territoriales).

C'est pourquoi, l'accès aux écoles, au centre de loisirs, aux trottoirs pour tous (piétons, poussettes, PMR...) ne doit en aucun cas être gêné par un véhicule à l'arrêt ou en stationnement. Plusieurs parkings à quelques minutes de marche de votre destination sont à votre disposition sur la commune. L'espace public appartient à tous. La police municipale est présente pour garantir un cadre de vie serein et agréable. Cependant, elle est aussi amenée à verbaliser en cas de récidive.



Environnement, forêts et cadre de vie

Point sur la centrale d'enrobés

La municipalité en collaboration avec l'Association de Protection de l'Environnement présidée par Philippe GERMAIN, s'est attachée à sensibiliser les membres de la Communauté de Communes sur les inquiétudes de la population stéphanoise quant aux rejets de la centrale d'enrobés TRB.

Ces inquiétudes sont par ailleurs partagées par d'autres communes à proximité.

Yacouba DIAKITE, chargé de mission au PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) et ATMO qui surveille la qualité de l'air dans le Grand Est, nous ont soumis une convention qui va permettre **la mise en place de deux capteurs en 2021**.

Il sera ainsi fait 8 prélèvements en cours d'année et **les résultats devraient nous parvenir en 2022**.

Cette convention est le fruit d'un **travail collaboratif entre élus et services de la commune et de la Communauté de Communes**. Le financement de cette étude sera intégralement pris en charge par la Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales.

Zoom sur le Plan Climat Air Energie Territorial :

Le PCAET est un projet territorial dont la finalité est d'atténuer le changement climatique, de développer les énergies renouvelables et de maîtriser la consommation d'énergie.

Le PCAET va permettre de coordonner et d'animer la dynamique territoriale pour la transition énergétique afin d'amener l'ensemble des acteurs locaux (administrations, entreprises, associations, habitants...) à s'engager et à porter des actions visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et les consommations d'énergie fossiles et au développement des énergies renouvelables.



Zoom sur ATMO :

ATMO est une association agréée de surveillance de la Qualité de l'Air dans la Région Grand Est, basée à Strasbourg.

Vous pouvez consulter en direct la qualité de l'air sur leur site <http://www.atmo-grandest.eu/>



Julia Mengin, David Bolmont et Martine Claude

Empreinte carbone

Comme nous l'avons annoncé dans notre programme, nous avons lancé un très **vaste chantier qui a pour finalité la diminution de notre empreinte carbone** et de la facture énergétique pour les contribuables.

Pour cela, nous devons agir sur la baisse de nos consommations d'énergie fossile et produire des énergies renouvelables.

Pour abaisser nos consommations, il nous faut travailler sur un ensemble de leviers comme :

- L'éclairage public ;
- L'isolation thermique des bâtiments communaux ;
- La rationalisation de l'utilisation des bâtiments communaux ;
- Le renouvellement des véhicules communaux par des véhicules plus « verts ».



Eclairage public

Nous avons réalisé un **sondage** auprès des 27 conseillers municipaux, représentatifs de la population stéphanoise **concernant l'extinction totale de l'éclairage public** durant une partie de la nuit.

Le résultat (2 pour et 25 contre), montre **l'attachement à conserver un éclairage permanent pour la sécurité des biens et des personnes**. Il doit, par contre, se montrer plus sobre.

Nous avons donc décidé pour 2021 de faire un effort sur le budget éclairage en accélérant le remplacement des points lumineux par des éclairages à LED (actuellement 300 sur 1100 points lumineux sont en technologie LED).

Les services de la mairie s'attachent à optimiser les subventions et aides diverses pour faciliter cet investissement estimé à un total de 300.000€. Cet investissement devrait être amorti en moins de 8 ans.

L'objectif est de finaliser le remplacement en 4 ans et diviser la facture d'éclairage par 3.

L'isolation thermique des bâtiments communaux

L'année 2020 a été consacrée à analyser les travaux d'isolation nécessaires dans l'ensemble des bâtiments communaux. Cette année, nous devrions aboutir à définir un **plan pluriannuel de travaux**.



Rationalisation de l'utilisation des bâtiments communaux

En parallèle, une remise à plat de l'utilisation des bâtiments communaux a été lancée en 2020. Cette mission a été confiée à Patrick BOULANGER, conseiller municipal délégué.

L'objectif est d'accueillir nos associations, nos écoliers et les services municipaux dans des locaux adaptés tout en optimisant leur utilisation.

Production d'énergie renouvelable

Nous allons étudier toutes les possibilités de production d'énergie photovoltaïque (toitures, terrains, ...) ou hydroélectrique. Ces projets pourront être portés par la commune mais aussi par des particuliers.

Renaturation des affluents de la Moselle

La Communauté de Communes exerce la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations).

La compétence GEMAPI englobe les quatre missions suivantes :

- l'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;
- l'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau ;
- la défense contre les inondations ;
- la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

Dans ce cadre et pour respecter la loi, Thomas PROQUEZ (chargé de mission à la Communauté de Communes) nous a présenté les travaux envisagés pour **renaturer les affluents de la Moselle** sur notre commune.

Il s'agit de 4 tranches de travaux sur le ruisseau de Seux, le ruisseau du Fouchot (au plan d'eau sur la partie appartenant à la commune) et le ruisseau de la Croisette.

Ces travaux vont consister à :

- **lutter contre les espèces invasives** comme la Renouée du Japon
- redonner du mouvement d'eau pour **assurer la continuité écologique**





Le castor de tous les records !

Par Thomas PROQUEZ (chargé de mission pour la gestion des milieux aquatiques à la Communauté de Communes)



18,8K vues

Un castor a élu domicile à Saint-Etienne-lès-Remiremont sur un affluent de la Moselle, cela faisait 10 ans que ça n'était pas arrivé. L'occasion pour nous de présenter cette espèce à ne pas confondre avec le ragondin.

Pouvant mesurer entre 90 cm et 120 cm (avec la queue) et peser jusqu'à 30 kg, le castor est le plus gros des rongeurs d'Europe. Il fréquente les eaux douces des réseaux hydrographiques de plaine et collinéens où il construit son gîte sur les berges. Il est grégaire et territorial c'est-à-dire qu'il marque son territoire en déposant une substance émise par ses glandes anales : le castoréum. Vivant en famille, c'est une espèce monogame qui se reproduit au mois de février. Les naissances ont lieu de mi-mai à mi-juin et il y a en moyenne 2 jeunes par portée qui vont ensuite s'émanciper du gîte familial vers l'âge de deux ans afin d'établir leur propre territoire (Vantilcke, 1988).

L'espèce était autrefois présente dans toute la France métropolitaine mais les effectifs ont progressivement diminué du XVIème au XIXème siècle, principalement en raison du piégeage et de la chasse. La fourrure du castor, sa queue et son castoréum étaient autrefois très prisés ! Suite à des réintroductions dans la Moselle dans les années 80, l'espèce a regagné du terrain. Du côté Moselle, sur le territoire de la Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales (CCPVM), le castor se limite aux grands axes (Moselle/Moselotte) avec environ 45 individus estimés. Le ruisseau de Seux fait exception ! En effet, le suivi mis en place par le Groupe d'Etude des Mammifères de Lorraine (GEML) a permis de mettre en évidence un barrage de castor, un terrier hutte et au moins un individu sur ce cours d'eau au niveau de la commune de Saint-Etienne-lès-Remiremont. Le suivi se poursuit pour déterminer exactement le nombre d'individus en présence sur le secteur...



Le castor de Saint-Etienne (image prise par une caméra à vision nocturne)

Le castor : espèce nuisible ?

Le castor est une espèce protégée en France, il est donc interdit de détruire son habitat ou son espèce. Toutefois, sans vouloir faire de mal, les castors peuvent causer des dégâts comme par exemple des inondations sur des lieux d'habitations avec leur barrage. Mais bien heureusement sur le ruisseau de Seux, le castor a créé son barrage sur une zone humide. Son effet de sur-inondation est d'ailleurs plutôt bénéfique sur ce secteur puisqu'il permet d'améliorer le rechargement de la nappe alluviale ce qui n'est pas de refus vu le changement climatique en cours et les sécheresses de plus en plus intenses !

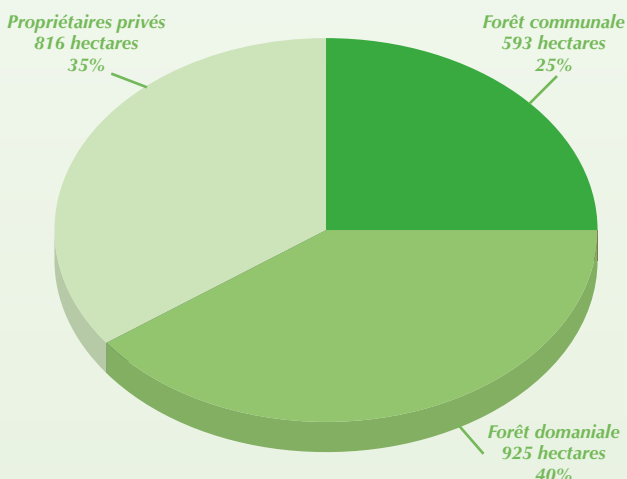
Par ailleurs, l'espèce se nourrit essentiellement d'écorces en hiver et de végétation herbacée, de feuilles, de fruits, de tubercules et de tiges ligneuses les autres saisons, ce qui peut occasionner des dégâts.

Des solutions simples existent pour préserver les arbres et arbustes comme par exemple la pose de grillage d'une hauteur d'un mètre autour des arbres à préserver.

Si vous souhaitez plus de renseignements vous pouvez contacter le référent local du GEML, Jacques COME : come.jacques53@gmail.com

La forêt

La forêt stéphanoise couvre 69% du territoire (environ 2300 hectares), ce qui constitue notre poumon et notre paysage dominant. La commune en possède environ 600 hectares qui en confie la gestion à l'ONF.



État sanitaire

Les sécheresses successives ont fragilisé la forêt et perturbé le plan de gestion établi. Les épicéas et même les sapins à basse altitude sèchent sur pied. Les scolytes, le tassement des terrains rendent également la forêt dangereuse.

Les revenus liés à l'exploitation sont logiquement en baisse cette année. L'état nous a accordé une aide d'urgence qui nous a permis de commercialiser 500m³ de bois secs de petits diamètres à une papeterie bordelaise.

Nous allons, les années prochaines, devoir relever le **défi de renouveler de manière durable nos forêts.**

Label PEFC

La forêt stéphanoise est labellisée PEFC (Pan European Forest Certification) depuis 2003 et a été contrôlée en septembre 2020. Le contrôle n'a relevé que des points positifs et la commune tient à remercier l'ONF, en particulier Gilles OUDOT et Patrick LAGARDE respectivement directeur territorial et technicien en charge de notre forêt.



Nous pouvons par exemple nous féliciter de la pérennisation d'une tourbière toute proche de la Pierre Kerlinkin. Ces tourbières indispensables constituent des « éponges » qui limitent l'érosion et la sécheresse.

Aménagement du Fossard



L'année 2020 a été marquée par la signature entre les différentes Communautés de Communes concernées et l'ONF d'une **convention pour l'aménagement du Fossard**.

Le Massif du Fossard d'une surface d'environ 10.000 hectares est **un espace remarquable** qui s'étend autour des forêts domaniales du Petit et du Grand Fossard. Il est situé sur le territoire de la Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales (CCPVM) et de la Communauté de Communes des Hautes Vosges (CCHV).

Ce schéma prévoit de réorganiser la circulation pour canaliser le public et ainsi **préserver les zones sensibles (tourbières, espaces Natura 2000), tout en favorisant l'accueil du public et valorisant des sites emblématiques :**

- site du St-Mont,
- sentier de St-Arnould et de la Pierre Kerlinkin,
- site de Ste Sabine (Croix et Chapelle),
- site des Roches du Thin,
- site du Hêtre de la Vierge,
- site des Cuveaux
- site des Cascades de Tendon



Les aménagements prévus consistent à installer du mobilier, restaurer les chemins d'accès, créer des points de vue, baliser les chemins, ...

Ce projet d'envergure, élaboré en concertation avec les acteurs concernés depuis plusieurs années va durablement installer le massif du Fossard comme **un espace incontournable de biodiversité et de tourisme raisonné**.



*David BOLMONT,
Adjoint, délégué à l'environnement,
aux forêts et au cadre de vie.*

La sécurité en forêt selon Francis

La SECURITE, La PROTECTION de l'environnement est l'affaire de tous.

Notre Massif du Fossard

Le Massif du Fossard est un endroit très fréquenté par la population avec ses richesses variées et importantes. Son implantation se situe sur plusieurs communes : St-Etienne, St-Amé, Le Syndicat, Cleurie, La Forge, Tendon et Eloyes.

Comme dans le monde moderne, il existe 7+1 merveilles sur le Domaine du Fossard : Site du St-Mont Sentier St-Arnould / Pierre Kerlinkin, St-Sabine, Tête des Cuveaux, Petite et Grande cascade, Le Hêtre de la Vierge avec le sentier Jacquinet, La fontaine St-Augustin et la Roche du Thin. Parallèlement à ses joyaux, les légendes ne manquent pas, comme celle du Pont des Fées, des menhirs du Fossard, de la Pierre Kerlinkin...

Afin de préserver et mettre en valeur notre Massif du Fossard, plusieurs partenaires/acteurs agissent ensemble :

- La COM-COM afin de porter nos projets
- L'ONF pour la gestion de notre forêt
- Le Club Vosgien qui assure le balisage, l'entretien de nos sentiers
- Les Chasseurs pour réguler le gibier
- Le Service Départemental d'Incendie et de Secours des Vosges pour la protection de l'environnement et le secours d'urgence aux personnes en milieu montagneux.
- Et toutes nos associations locales comme «Courir Ensemble Vosges », « Les Amis du Saint-Mont »...

La forêt souffre avec le scolyte et le réchauffement climatique. De ce fait, la sécurité n'est plus garantie pour les promeneurs. Avec la pandémie actuelle, la neige abondante, le massif a été pris d'assaut par la population en début d'année.

Afin de la **PROTEGER** et de nous **PROTEGER**, il est important de connaître notre Massif et de respecter certaines règles pour notre **SECURITE**.

La PROTEGER :

- Les DECHETS, jamais dans la forêt
- Les FEUX, interdits en forêt
- Les CUEILLETES, avec modération
- CHANTIER FORESTIER, attention danger
- VEHICULES A MOTEUR, accès réglementé
- VTT, sur les chemins
- ZONE DE CHASSE, ne pas pénétrer
- NOS ANIMAUX, sous contrôle
- FAUNE SAUVAGE, ne pas déranger
- PROMENEUR, sur les sentiers
- PARTAGER L'ESPACE, bien-vivre ensemble

Source ONF : Charte du promeneur « J'aime la forêt : Ensemble protégeons-la »



Francis HANS
Lieutenant pompier
Conseiller municipal
et membre de la
commission
Environnement

Nous PROTEGER :

- Itinéraire
Préparez votre itinéraire (Carte IGN 3519 OT carte randonnée Remiremont), en fonction de vos capacités et des difficultés rencontrées.
- Météo
Prenez connaissance de la météo, du balisage et de la signalisation en place. Par vent fort (>50km/h) et ou par neige abondante, la forêt est dangereuse en raison d'un risque important de chute de branches et d'arbres.



- Evitez de partir seul. Informez une personne du jour, de l'heure et de votre itinéraire
- Emportez avec vous quelle que soit la durée de la randonnée
 - De quoi vous alimenter et vous hydrater
 - Equipez-vous avec de bonnes chaussures
 - Des vêtements adaptés à la météo qui peut changer rapidement
 - De la crème solaire
 - Une trousse de premiers secours, une couverture de survie, un sifflet, un couteau, une lampe
 - Un téléphone portable avec les numéros d'urgence (Attention au réseau, batterie)
 - La carte IGN du secteur/boussole
- Avec les enfants
 - Ils peuvent se retrouver en état d'épuisement sans signe annonciateur (dépense sans compter)
 - Pour les tout-petits, si vous les transportez sur le dos, l'immobilité et la suspension prolongée peuvent aggraver le coup de soleil, la déshydratation, le refroidissement.
- En général
 - Ne prenez pas de risque, restez prudents lors des passages délicats
 - Gardez un œil sur le balisage
 - Surveillance mutuelle

N'OUBLIEZ PAS

Nous sommes **les premiers acteurs** de notre sécurité et de la protection de l'environnement.

Bonnes balades.

Francis

Les illuminations de la commune



Les associations

Une nouvelle association est née, en septembre 2019 :

L'Atelier des Doigts de Fée

Les principales activités sont : couture, cuisine, petits bricolages, objets de décoration...
L'Atelier a déjà participé à la dernière Galerie des Artistes, du 16 février 2020.

Adresse : 8, place de l'Hôtel de ville, tous les jeudis à 14h (sauf vacances scolaires).

Présidente : Mme SATRE BUISSON Clairette Tél : 06 79 74 74 77



Club de Badminton Stéphanois (CBS)

Club amical et convivial accueillant les joueurs de 13 à 99 ans de tous niveaux à la salle polyvalente le mercredi de 18h15 à 20h15 et le vendredi de 19h à 22h30.

Cotisation annuelle : 15 € (13-16 ans), 30 € (+16 ans). Séances d'essai gratuites.

Contact mail : badminton.stephanois@laposte.net

Billard Carambole

SPORT DE LOISIR ET COMPETITION

VENEZ NOUS REJOINDRE - C'EST BON POUR LE MORAL

Pour tous les âges et les deux sexes.
Mais aussi pour le bien-être, la détente, concentration, réflexion et maîtrise de soi

Adresse : B-C STEPHANOIS : 8 Place de l'Hôtel de Ville
Tél : 03 29 23 14 75 ou M. LOPEZ au 06 13 75 52 70

Site web : billardclubstephanois.simplesite.com/

Mail : bcs.billardclubstephanois@sfr.fr



Chapelle des Arts de la Suche

L'association de la Chapelle des Arts de la Suche organise des concerts et des expositions de mai à octobre. Toutes les manifestations sont en entrée libre, un chapeau est présenté à la fin des spectacles permettant à tout un chacun de donner selon ses moyens et sa satisfaction du concert proposé. Pour être adhérent, il en coûte 10 euros et cela permet d'avoir des informations sur l'activité de l'association.

La chapelle se situe sur la RD 42 entre Saint-Etienne-lès-Remiremont et Eloyes.

Courir Ensemble Vosges



Courir Ensemble Vosges est une association sportive stéphanoise destinée aux amateurs de trail et de marche.

Chaque mercredi soir et ce tout au long de l'année, nous effectuons des sorties d'environ 1h30 dans les différents massifs du secteur, dans un esprit de convivialité nous arpentons les sentiers de notre magnifique forêt vosgienne. Ici pas de compétition, juste le plaisir de s'évader dans la bonne humeur.

Le jeudi soir à la salle polyvalente, pendant 1h, Vanessa propose des séances de PPG (Préparation Physique Générale) afin de faire du renforcement musculaire, des entraînements très appréciés des adhérents.

Le club organise également le trail du Tumulus, chaque 8 mai à Vecoux.

Pour tout renseignement : 06 33 33 55 20

Em'aform

Association sportive destinée à tout public : du débutant au confirmé, des enfants aux seniors.

En effet des cours variés sont proposés : Renforcement musculaire, Circuit training, Pilates, Piloxing, Strong nation, Zumba et Zumba Kids.

Nous avons la chance d'avoir une association avec une ambiance très conviviale où il n'y a que de la bienveillance.

Une adhésion annuelle de 160€ pour les adultes et 80€ pour les enfants.

Présidente : Océane MAUCLAIR

Mail : emaform88@outlook.fr



Espoir Cycliste Stéphanois



Les premiers coups de pédales ont repris pour l'Espoir Cycliste Stéphanois. En effet avec l'appui de la Municipalité plusieurs jeunes ont répondu présents les mercredis de 14h à 16h à l'école du Fossard (jeunes de St-Etienne, Dommartin, Vagney).

Ils sont une petite dizaine encadrée par nos bénévoles toujours dans la bonne humeur.

En ce moment : repos. Mais ils ont hâte de voir la fin de l'hiver pour revenir s'entraîner, progresser et participer à des compétitions.

Pour le calendrier de nos manifestations à Saint-Etienne-lès-Remiremont :

- Prix de la Municipalité : jeudi 13 mai 2021
- Petit Tour Des Vosges : soit le 21/22 ou le 28/29 août 2021
- Cyclo-cross Mémorial Michel Bolmont le 11 novembre 2021

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Sylvie FERRY au 06 07 70 56 55.

Fanfare Municipale

Avec ses 11 musiciens la fanfare a comme activité principale les cérémonies patriotiques, mais également concerts de rue et en salle avec d'autres harmonies ainsi que différents défilés (carnaval, St-Nicolas). Nous sommes à la recherche constante de musiciens pour étoffer notre groupe. Une adhésion de 10 euros pour l'année est demandée. Les instruments ainsi que les tenues sont prêtés contre bon soin à chacun. Les répétitions se déroulent le vendredi soir à 18h30 à l'école du Fossard.

Président : M. André Chaudy
Mail : andrechaudy@orange.fr



La maison des Tronches

La maison des Tronches, située en haut de la rue des Fêches à St-Etienne-lès-Remiremont est un centre permanent appartenant à l'association de scoutisme laïque, les éclaireuses éclaireurs de France. Cette association fondée en 1911 est reconnue d'utilité publique et complémentaire de l'éducation nationale, elle a pour objectif de former les citoyens de demain.

Depuis 2019 ce centre accueille une maison créative et citoyenne qui est un lieu de résidence, de rencontre et de partage ayant vocation à faire vivre les valeurs de l'association en s'inscrivant dans une dynamique écocitoyenne.



Les activités proposées toute l'année suivront 2 axes :

- Des activités de scoutisme laïque ouvertes aux jeunes de 6 à 18 ans.
- L'élaboration et la vie d'un tiers-lieu à vocation écocitoyenne.

Pour plus d'information rejoignez-nous sur Facebook, à bientôt !

Radio Gué Mozot

Ici Lya, responsable d'antenne de Radio Gué Mozot.
Voici notre communication :



« Radio Gué Mozot, radio locale et associative de St-Etienne-lès-Remiremont dont la priorité est encore et toujours de laisser le micro ouvert à tous !

D'ailleurs, durant le reconfinement, il a été présenté sur les ondes, l'émission solidaire : « micros ouverts » pour permettre à TOUS nos acteurs locaux (producteurs, commerçants et acteurs culturels) de s'exprimer à leur guise et pour certains de se faire connaître auprès des auditeurs !

Radio Gué Mozot est toujours à la recherche de son nouveau volontaire en service civique alors si vous êtes éligible, n'hésitez pas !

Nous sommes également à la recherche de nouveaux bénévoles qui souhaiteraient s'investir auprès de notre radio.

Vous pouvez adhérer à l'association au tarif de 20 € ou 10 € pour les étudiants, demandeurs d'emplois ou « minimas sociaux ».

Radio Gué Mozot remercie la ville de St-Etienne-lès-Remiremont pour son aide précieuse ! «



Rugby Club Vosgien des 2 Vallées



A bientôt sur le terrain !

Contact : rc2vrugby@gmail.com ou sur Facebook RC2V

Président : Jérémy MOUGIN - 06 77 42 29 05

Respect, esprit d'équipe, dépassement de soi, convivialité... sont autant de valeurs «Rugby» qui permettent l'épanouissement de chacun dans la vraie vie. Ces valeurs sont celles de notre club : le RC2V.

Ce sport, original sur nos terres Vosgiennes, peut être pratiqué par les filles et les garçons dès l'âge de 3 ans. Nos éducateurs diplômés encadrent vos enfants les mercredis et samedis après-midi, et le vendredi soir pour les séniors. Le rugby, c'est une bande de copains où chacun évolue, à son rythme, pour atteindre son meilleur niveau et gagner en équipe.

Pas de physique particulier pour vous inscrire. Au rugby il faut des costauds, des rapides, des malins...

Venez découvrir notre sport et notre club tout au long de l'année.



Footeuses de joie

Après quatre années d'existence, la section féminine du RSEFC a entamé la saison 2020-21 forte d'environ 70 joueuses qui s'expriment au sein des six équipes (U8, U10, U13, U15, U18 et seniors) que le club aligne chaque week-end. Malgré la pandémie actuelle, et contrairement à la tendance générale, les effectifs n'ont donc pas cessé d'augmenter. Comment l'interpréter ? D'une part en confirmant que le foot au féminin ne cesse de s'affirmer comme activité sportive éducative et épanouissante ; d'autre part en suggérant que sa pratique au sein du RSEFC est gage de compétence de l'encadrement et de convivialité jamais démentie. D'ailleurs la qualité de l'accueil a été officiellement reconnue par la FFF qui a attribué il y a quelques mois à l'école de foot féminine le label argent. Les résultats suivent avec déjà des titres de championnes des Vosges. La section vise à court terme le label or et à moyen terme les 100 licenciées.

Vous voulez faire partie de l'aventure ? **RDV sur le site du club :** rsefc.com



Tennis Club Stéphanois



Le Tennis Club Stéphanois est un petit club convivial d'une cinquantaine de licenciés, qui se caractérise par un cadre de jeu idéal, des prix attractifs et une ambiance chaleureuse.

Rendre le sport accessible à tous est notre philosophie première.

Encadrée par une entraîneuse diplômée, notre école de tennis accueille vos enfants dès l'âge de 4 ans pour une licence à 60€ l'année.

Des animations dans la joie et la bonne humeur sont régulièrement organisées. Les adultes sont également les bienvenus, dans un esprit de loisir ou de compétition, avec une licence à 75€ comprenant un entraînement hebdomadaire et l'accès illimité aux terrains extérieurs. Une licence découverte été est également disponible de juin à septembre pour 50€.

Toute l'équipe du TCS est ravie de partager le tennis avec vous.

Président : Alexandre RENAUX

Mail : tennisclubstephanois@gmail.com

Club de gym La Bonne Humeur

Le club est en activité depuis 1974. Il est présidé par Sylvie CHATELIN. On compte 66 adhérentes de 21 à 79 ans domiciliées dans 9 communes environnantes, dont plus de la moitié dans notre commune.

Il est animé par Murielle et Claudine qui prennent soin trois fois par semaine de la forme des adhérentes.

La cotisation annuelle est de 55 € et pour ce tarif, les adhérentes participent au choix à une, deux ou trois heures de gym. Les séances ont lieu à la salle polyvalente les lundis de 18h30 à 19h30, mardi de 9h à 10h et jeudi de 20h15 à 21h15.

Cours dynamiques, ciblés, pour faire travailler chaque partie du corps, pour certains en musique mêlés à des chorégraphies, ils permettent à toutes de choisir leurs séances en fonction de leur envie.

Il y règne une ambiance familiale et la bonne humeur en est le maître mot.

N'hésitez pas à venir découvrir et essayer, la première séance est gratuite.

Contact mail : andree.britsch@wanadoo.fr



L'Association récréative Portugaise

Créée en 1978, l'Association Récréative Portugaise propose des rencontres culturelles et culinaires dans une ambiance conviviale avec son folklore et sa musique aux airs et couleurs du Portugal (Région du Minho, nord du Portugal). Organisatrice d'événements annuels : bal de Pâques, 1er mai, en juin festival folklorique et pour finir le traditionnel bal de Noël. Tous les week-ends, les membres de l'association se réunissent dans le local de la maison des associations. L'ARP compte 250 adhérents et possède 3 sections : un groupe de folklore, Os Lusos, un groupe de musique traditionnelle, Raizes Lusitanas, et une équipe d'animation.

Contact : Abilio DE ALMEIDA, Président, 07 69 01 32 46, abilio.de.almeida@sfr.fr

E.Leclerc **SAINT-ETIENNE**
LES RABEREMONT

E.Leclerc
Qualité **INNOVATION**
PREX BAS POUR CHOIX
FIDELITE A TOUTE
PREMIERE CLASSE
RESPONSABLE Mieux faire

**LA CARTE E.LECLERC
DÉFEND TOUS LES
JOURS VOTRE
POUVOIR D'ACHAT**

REJOIGNEZ-NOUS SUR FACEBOOK
POUR NE RIEN MANQUER

ZA LA CHAUME
88200 SAINT-ÉTIENNE-LÈS-REMIREMONT

TEL: 03 29 23 14 14
FAX: 03 29 62 06 09

24H
24H
CARBURANT

HORAIRES D'OUVERTURE
LUNDI AU SAMEDI : 8H30 - 20H00
DIMANCHE : 9H00 - 12H30

RETROUVEZ
VOTRE CARTE ET
TOUS VOS
AVANTAGES

Christian Nichini

Christian NICHINI, figure emblématique stéphanoise, officialise son départ au RSE FC avec une devise : quoique vous fassiez, faites-le avec plaisir. Vivez votre passion !



Christian NICHINI, figure emblématique stéphanoise, officialise son départ au RSE FC avec une devise : quoique vous fassiez, faites-le avec plaisir. Vivez votre passion !

Certains connaissent Christian par son implication dans le foot, d'autres pour ses multiples engagements envers la commune, ou à travers des souvenirs sur les bancs de l'école. Retour sur son parcours...

Originaire de Vagney, Monsieur NICHINI s'installe sur la commune de St-Etienne-lès-Remiremont en **1971** avec son épouse Edith. Instituteur en classe de CE2, il réalise la majorité de sa carrière à l'école du Fossard et en devient directeur en 1991 jusqu'à son départ à la retraite en **2005**. Logeant dans un appartement au-dessus de l'école du Centre avec sa femme et ses deux filles, M. NICHINI, a de très bons souvenirs de ces années. Il a connu pas moins de 860 élèves, se souvient d'enfants plaisants, mais également de gamins en difficulté désireux d'y arriver. Il a eu plaisir à enseigner et à accompagner les enfants dans leur cheminement vers le monde des adultes. Quand le club de football a été créé, il s'est impliqué dans l'encadrement des jeunes le mercredi et le samedi. Tout en poursuivant sa mission éducative, c'était une façon pour lui de désacraliser le poste d'enseignant et de bien s'intégrer dans la vie de la cité.



Il fut conseiller municipal durant deux mandats de M. Michel DEMANGE de **2008 à 2020**. Il a fait partie de l'OMSCCL pendant 13 ans puis du CMSCL pendant un mandat. Avec des membres du club de football, il s'implique encore en tant que bénévole lors de manifestations communales (Marche Populaire, Téléthon, etc.).

Sa femme, Edith, s'est également beaucoup investie dans la collectivité de **1983 à 2008** en tant qu'adjointe au cours de trois mandats de M. Jean VALROFF et un de M. Claude BONNARD. Au niveau associatif, elle est actuellement trésorière du club de foot. Comme son mari, elle adhère à l'Union Départementale des Délégués de l'Education Nationale. Elle et lui ont à cœur de défendre l'école publique, en investissant une partie de leur temps dans l'intérêt des élèves.

Présent dans le monde associatif local depuis la création du club de football (le FCS) en **1973**, Christian fut éducateur au sein du FCS pendant 20 ans. Il a ajouté à ses fonctions le secrétariat du club en **1975**, puis il en a assuré la présidence de **1991** jusqu'à aujourd'hui.



Il évoque les débuts du club où les licenciés pratiquaient le foot sur le terrain de manœuvres, actuel emplacement de la gendarmerie mobile.

Pendant une vingtaine d'années, les adhérents du club étaient pour 2/3 des Stéphanois. Puis à partir de **1998**, il a tendu la main aux joueurs de l'Olympique de Remiremont qui n'avaient plus d'installations pour faire vivre leur projet sportif et éducatif avec des jeunes issus essentiellement du quartier du Rhumont. Le football assumait alors pleinement son rôle social et citoyen : après la famille et l'école la vie associative est aussi un acteur important de l'apprentissage de la vie.



Pendant ses 48 années de présence au sein du club de football, Christian a tissé de forts liens d'amitié et ce fut un plaisir pour lui de côtoyer des jeunes, des hommes et des femmes de tous horizons, de construire et de partager avec eux des projets sportifs, éducatifs et festifs dans un climat de franche camaraderie.

Le **18 mai 2018**, le projet de fusion des clubs de St-Etienne et de Remiremont se concrétisait : ce fut un travail de longue haleine, où patience et discussions ont été nécessaires. Deux clubs historiques s'associaient pour écrire à travers le RSE FC une autre page de la vie sportive de l'agglomération.

Fin décembre, profitant du contexte sanitaire ralentissant la vie associative, M. NICHINI a confirmé qu'il se retirerait de la présidence du club mais plus tôt que prévu, afin d'organiser la passation en douceur.

C'est ainsi que depuis le **2 février 2021**, M. Joël GANTOIS, qui était auparavant président du FCR, a été élu pour lui succéder en intérim jusqu'à la prochaine AG.

Lors de cette AG (date inconnue à ce jour en raison de la Covid-19), un nouveau comité sera installé et la présidence sera prise en charge officiellement.

Pendant cette période, Christian, jouera le rôle de passeur pour les nouveaux gestionnaires à titre consultatif mais ne sera plus un membre actif.

Après l'AG, il souhaite rester un bénévole occasionnel et pourra s'investir dans l'organisation de certains événements (tels que le réveillon de la St-Sylvestre, la tenue de la restauration à la salle polyvalente lors de la Marche Populaire).

Il souhaite, pour l'avenir du club local, un travail dans la continuité, de la patience dans le développement des projets, de la formation pour les éducateurs, du plaisir à jouer pour les gamines et gamins, du plaisir à les encadrer pour les adultes et le maintien de l'unité qui définit le club.

M. NICHINI prend du recul au niveau de la scène locale mais reste impliqué dans le Comité Départemental du District des Vosges de Football et entame son 5^{ème} mandat en prolongeant sa mission au poste de vice-président/ secrétaire général pour lequel il accorde une grande importance.

Plaisir, respect des valeurs (esprit sportif, engagement, solidarité, tolérance) et amitié, sont les maîtres mots définissant l'engagement footballistique de Christian.



Samedi 13 février s'est tenue en toute simplicité en raison du contexte sanitaire la remise de la médaille de la ville à M. NICHINI. M. le Maire, entouré de l'ensemble de ses adjoints, a tenu ainsi à saluer ses qualités humaines et son engagement remarquables pour Saint-Etienne-lès-Remiremont, tant par sa carrière d'enseignant, que ses responsabilités footballistiques, que ses fonctions d'élus au sein du conseil municipal (participation à 58 conseils municipaux au total). A cet égard, Michel DEMANGE a souligné un perpétuel état d'esprit positif et constructif. Accompagné par son épouse Edith, qui fut elle-même très impliquée dans la vie de la commune en tant qu'adjointe au maire durant 4 mandats.

Une rencontre chaleureuse et amicale qui a permis de retracer les moments forts de la vie de ce couple de stéphanois très impliqués dans la vie communale. Merci à eux !



Zone commerciale Leclerc
Tél : 03-29-61-04-90

BLACKSTORE

GALLOIS

**ETANCHEITE A L'AIR
PLATRERIE
ISOLATION**

Tél. 03 29 82 09 83 - Fax 03 29 64 01 14

10 rue du pré du puits - 88390 LES FORGES
sargallois@wanadoo.fr
www.gallois-platrerie-isolation.com

JPG Expertise comptable
Audit & Conseil

Un cabinet
de proximité
avec des missions de conseils
adaptées à vos besoins

- Créer mon entreprise
- Piloter mon activité
- M'accompagner dans la prise des décisions
- Optimiser mes revenus

1 rue des Ponceés - 88200 St-Etienne-lès-Remiremont
Tél. : 03.29.23.93.03
jpg-ec.fr

Cérémonies commémoratives

La municipalité commémore les 80 ans de l'appel du 18 juin

Judi 18 juin 2020 en fin de matinée a eu lieu la cérémonie commémorative des 80 ans de l'appel du 18 juin 1940 en présence de quelques élus.

C'est en comité restreint, sans public, que Danièle FAIVRE a lu le message de Mme DARRIEUSSECQ, secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées. Jean-Charles TISSERAND a prononcé l'appel du général de Gaulle et Yves LE ROUX a procédé au dépôt de gerbes entouré de Nathalie MILLOTTE et David BOLMONT. Face aux conditions sanitaires actuelles, St-Etienne-lès-Remiremont n'oublie pas.



Cérémonie commémorative de Ménafaing

Dimanche 20 septembre 2020 a eu lieu la traditionnelle cérémonie commémorative à la mémoire des sept F. F. I. tombés glorieusement au Champ d'Honneur le 25 septembre 1944 à Ménafaing. Cet appel à souvenirs, adapté aux mesures sanitaires, dont le nombre d'invités était limité a débuté par un dépôt des gerbes des communes de Saint-Etienne-lès-Remiremont, de Remiremont/Saint-Nabord, d'Eloyes, de Pouxieux/Jarménil et des familles face à la stèle.

Suivi l'énoncé des morts aux sons du clairon de la Fanfare municipale.

Une minute de silence a permis à l'assemblée de se recueillir.

La cérémonie s'est clôturée par les allocutions de Madame Valérie JANKOWSKI, conseillère départementale et du Maire de Saint-Etienne-lès-Remiremont, Michel DEMANGE.

Les porte-drapeaux des associations patriotiques ont également rendu hommage par leur présence lors de ce moment émouvant.

A noter qu'il n'y a pas eu d'office religieux compte tenu du contexte.



11 novembre 2020, un devoir de mémoire au format restreint

Mercredi 11 novembre 2020, Monsieur le Maire entouré de 5 adjoints, Yves LE ROUX, Danièle FAIVRE, Jean-Charles TISSERAND, Nathalie MILLOTTE, Sandrine RENAUX et de Francis HANS, conseiller municipal lieutenant sapeur-pompier ont commémoré le 102^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918. Le nombre de participants limité en raison du protocole sanitaire en vigueur n'a pas empêché un véritable recueillement pour ces soldats qui, hier comme aujourd'hui, œuvrent pour la défense de la paix et de la liberté.

Yves LE ROUX, premier adjoint s'est chargé du cérémonial protocolaire et du rappel des morts suivi de l'allocation lue par M. le Maire, puis du dépôt de gerbe au pied du monument aux morts.

Michel POIROT, porte drapeau et deux membres de la fanfare municipale, André CHAUDY et Patrice PINGENOT, ont pu marquer leur présence.



Une cérémonie sans public, au format restreint, une première dans l'histoire.



Libre expression : parole à l'opposition

Texte transmis le jeudi 21 janvier 2021

Chers concitoyennes, chers concitoyens,

Lors des dernières élections municipales le 15 mars 2020, vous avez été 409 à voter pour notre liste « Saint-Etienne gagnante », soit 34,28 % des électeurs votants et nous vous remercions de votre confiance. Nous sommes 4 conseillers du conseil municipal actuel, moi-même faisant partie du CCAS. C'est un honneur et une responsabilité pour les élus de « Saint-Etienne gagnante » de représenter les Stéphanois qui lui ont fait confiance : après 12 ans de la même politique dans notre commune, nous avons proposé une alternance basée sur plus de démocratie participative, plus de rigueur financière, plus d'écologie, plus de vie culturelle, sociale et associative. Les conditions liées à la crise du Covid-19 ne nous ont pas permis de nous faire pleinement connaître de vous mais nous allons travailler à porter ces nouvelles aspirations dans la gestion de notre commune. Accueillie par les quolibets du maire, voire par des insultes, mais forte de compétences financières et d'une connaissance de plus en plus approfondie du fonctionnement de notre commune, notre liste s'investira pour défendre les intérêts de Saint-Etienne lès Remiremont avec positivité pendant les cinq années à venir, et ce malgré l'obstruction du maire à nous considérer comme des conseillers municipaux à part entière, d'où notre refus de nous associer totalement à la distribution des colis de Noël aux anciens.

Comme nous l'avions prévu, la salle multi-activités ne sert à rien, la crise sanitaire le montrant avec acuité. Alors qu'en 2020 elle a été quasiment inutilisée, une représentation théâtrale est annoncée à grand fracas pour l'année 2021 : c'est peu... et il faut pendant ce temps-là payer les frais de chauffage, d'entretien et l'éclairage somptuaire. Les capteurs promis pour enregistrer les nuisances de l'usine d'enrobé ne sont toujours pas installés au bout d'un an. Nous avons été les seuls à nous opposer à l'augmentation, même minime, des factures d'assainissement, alors que les ménages sont touchés durement sur notre commune par la crise économique entraînée par la crise sanitaire.

Nous vous souhaitons malgré tout une bonne année 2021, surtout une bonne santé, à vous et à vos proches, avec nos vœux les plus sincères à l'égard des soignants. Gardons espoir que cette crise trouve une résolution rapide et qu'en attendant, la solidarité s'exerce pleinement. Vous pouvez compter sur nous.

Carole ARNOULD, conseillère municipale et conseillère communautaire

Jean-Guillaume MATHIEU, conseiller municipal

Denis LABREUCHE, conseiller municipal

Amani EL MAZIOUA, conseillère municipale



Informations générales

La Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales



2020 une année de transition et de travail en quelques points principaux :

L'année 2020 a été marquée pour la Communauté de Communes, par la gestion de la crise sanitaire de la COVID 19 et le renouvellement électoral comme pour toutes les collectivités locales.

Un profond renouvellement de l'exécutif

La période de confinement du Printemps a contraint le gouvernement à modifier les échéances électorales, et le conseil communautaire renouvelé, n'a donc pu s'installer que le 15 juillet 2020 en élisant son nouveau Président, Jean HINGRAY. Ce dernier, élu sénateur en septembre a été contraint de quitter son siège tout neuf de Président et a laissé la place à Catherine LOUIS, conseillère départementale et Maire de la Commune de Dommartin-les-Remiremont. Ce sont donc 7 Maires sur 10 qui ont été nouvellement installés à la tête des communes du territoire. Dès son élection au poste de Présidente au mois de novembre 2020, Mme LOUIS a défini la feuille de route de la mandature avec ses 9 Vice-Présidents délégués. Le maître mot en est le développement de l'attractivité du territoire au travers de l'économie, du cadre de vie et du tourisme. Les élus



Le Bureau de la Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales.

souhaitent faire connaître la communauté de communes, son action au bénéfice des habitants pour la rendre plus visible, notamment au travers du déploiement de la marque Vosges Secrètes. La dimension de la protection de l'environnement est également prégnante avec la définition d'un plan d'actions dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial et la problématique de protection des berges des rivières et de la prévention des inondations.

La continuité du fonctionnement des services inter-communaux durant la période de crise sanitaire

Au gré des protocoles sanitaires successifs et des périodes de confinement, la continuité de fonctionnement des services a été l'objectif poursuivi durant toute l'année. Sur le front, les services de la crèche de Maxonrupt et du relais des assistants maternels ont œuvré pour que l'accueil des enfants des personnels de santé puisse se faire dans les meilleures conditions. Les services culturels de la Communauté de Communes que sont la médiathèque et l'école de musique ont rivalisé d'ingéniosité pour proposer les livraisons à domicile de documents, dispositifs de « click and collect » cours en visioconférence, vidéos dédiées, pour garder le contact avec les usagers.



Le dispositif de « Click and collect ».

Le soutien au monde économique

Dès le mois d'avril, la Communauté de Communes a décidé d'accompagner financièrement (100 000 euros) la plateforme « j'aime mes commerçants » initiée par l'association de commerçants de l'URCA pour aider les petits commerces et artisans. Elle a complété l'enveloppe à hauteur de 50 000 euros pour la seconde période de confinement en novembre.

Elle adhère également au fonds Résistance piloté par la Région Grand Est destiné à accorder des avances de trésorerie aux entreprises les plus en difficulté pour 59 000 euros.

La CCPVM n'a pas manqué de relayer quotidiennement sur son site internet www.ccpvm.fr les différentes informations pouvant aider le monde économique à trouver d'autres financements.

Démarche revitalisation bourg centre et petites villes de demain

En fin d'année 2020, la Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales, et les communes de Remiremont et le Val-d'Ajol ont répondu à l'appel à projet revitalisation bourg centre – petite ville de demain proposé par le Département et l'Etat. Si cette candidature est retenue, le territoire pourra bénéficier de différents soutiens financiers et en ingénierie notamment de la part de l'Etat, du Département et de la Région pour stimuler les bassins de vie.

Le patrimoine bâti, le commerce, l'artisanat, l'industrie, les mobilités, la santé, la culture l'éducation (...) sont autant de vastes chantiers que les 10 communes aborderont collectivement et s'inscriront dans la durée.

En outre, l'opération de revitalisation territoriale (ORT)

dans laquelle s'inscrirait cette démarche permettrait de bénéficier d'un dispositif de défiscalisation immobilière (DENORMANDIE), susceptible d'inciter les investisseurs privés à privilégier nos communes.

Résultats attendus dans les prochaines semaines.....

Les chantiers de travaux

Le chantier de construction de la micro-crèche intercommunale à Eloyes a subi des retards dus à la crise, et l'établissement ouvrira en janvier 2021 au lieu du mois de septembre 2020.

Les travaux de l'école de musique sur l'ancien bâtiment de la CPAM de Remiremont débiteront en janvier 2021 pour une ouverture en septembre.

Le déploiement de la fibre optique s'est poursuivi tout au long de l'année.

Déploiement de la marque du Territoire « Vosges Secrètes »

Après plusieurs réunions de travail réunissant les acteurs économiques, associatifs et les élus du territoire, avec l'aide du département des Vosges et d'une agence de communication, la marque Vosges Secrètes est née. Transcendant les différentes richesses que peut offrir notre territoire, Vosges Secrètes s'inscrit dans une dynamique de marque globale visant à définir une ligne directrice à notre communication.

Le mystère, le secret, les endroits cachés, les petites histoires dans l'Histoire reflètent le sens de cette nouvelle marque. On peut penser notamment au Saint-Mont et à cette époque ancienne durant laquelle des moines ermites décidèrent de vivre à l'écart de la civilisation pour se consacrer à la prière, au Pont des Fées dont seul le nom traduit la notion de secret.

Il faut aussi évoquer ces fumeroles émanant du fond d'une vallée mystérieuse qui attirèrent l'attention de soldats romains et donnèrent naissance aux premiers thermes de Plombières. Thermes qui aujourd'hui encore, par leur position souterraine, demeurent un endroit mystérieux pour les non-initiés.

Parlons également des secrets de fabrication de produits emblématiques de notre territoire comme la glace Plombières ou l'Andouille du Val-d'Ajol, qui leur donnent toute leur saveur et qui attirent dans nos vallées les gastronomes de France et de Navarre.

Sans oublier les Chanoinesses de Remiremont et leur chapitre qui suscita de formidables légendes au cœur d'une riche histoire religieuse, politique et sociale.

Et puis il y a les nombreux étangs, sources, ruisseaux, pierres cachées, sentiers... dont l'histoire se confond parfois avec la légende.



**VOSGES
SECRÈTES**

#DEVOISLAVIEINVOSGES



INFO PRATIQUE

Une question, un problème : où trouver les réponses ?

• **Le site : www.sicovad.fr**

Il vous permet :

- de trouver les horaires de collecte, une carte interactive avec la localisation des conteneurs à verre et des conteneurs à textiles, les commerces vendant en vrac, les restaurants proposant des doggy bags et les déchèteries...;

- de faire une demande de bac à ordures ménagères résiduels ;

- de commander un composteur individuel ;

- d'utiliser un agenda des événements « développement durable » ainsi qu'un guide du tri disponible en ligne.

• **Le numéro vert :** **0 800 109 701**

(appel gratuit) Une conseillère en tri répond à toutes vos questions.

• **Les réseaux sociaux :**

Facebook, Twitter et Instagram pour suivre au plus près l'actualité et les événements.

**RESTEZ À LA MODE
TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION
DU SICOVAD**



ALERTE DE COLLECTE,
GÉOLOCALISATION,
DÉCHÈTERIES,
GUIDAGE,
HORAIRES,
TRI EN LIGNE,
NOUVELLES CONSIGNES
(prochainement)...

www.sicovad.fr

contact@sicovad.fr



RETROUVEZ-NOUS !



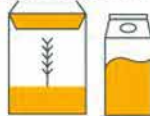
Depuis le 1^{er} Janvier 2021
**100%
des EMBALLAGES
SE TRIENT
dans les Vosges**

Dans les Vosges, je TRIE tous mes EMBALLAGES

**Magazines & Journaux
en PAPIER**



**Emballages alimentaires
en CARTON**



**Conserves & Emballages
en MÉTAL**



**Bouteilles & Flacons
en PLASTIQUE**



BARQUETTES



BOITES - POTS - TUBES



SACS - FILMS PLASTIQUES



**Avec Évodia et votre collectivité,
tous les emballages se trient et les papiers se recyclent !**



Conception Evodia, 11/2020



Mission Locale

DU PAYS DE REMIREMONT ET DE SES VALLÉES

26, rue Charlet

88200 Remiremont

03 29 62 39 15

www.mlprv.fr

Un service **public gratuit** pour l'insertion des jeunes de **16 à 25 ans** via un accompagnement global et personnalisé au service de l'accès à la vie active !

Le périmètre d'intervention de la Mission Locale du Pays de Remiremont et de ses Vallées comprend **38 communes**.

Pour chaque jeune suivi, un **ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ ET PERSONNALISÉ** est privilégié pour lever les obstacles à l'insertion dans l'emploi et dans la vie active.

Des services proposés aux jeunes dans 3 domaines

PROFESSIONNEL

*Définition du projet
professionnel*

Accès à une formation

Recherche d'emploi

*Intégration et maintien
dans l'entreprise*

VIE QUOTIDIENNE

*Information sur la santé
et l'accès aux soins*

*Recherche d'un
logement adapté*

Aide à la mobilité

CITOYEN

Accès aux droits

Bénévolat

*Accès aux activités
culturelles, sportives et
de loisirs.*

L'accompagnement : De quelle manière ?

- Les jeunes se rendent à la Mission Locale de **manière volontaire** et sont **accueillis immédiatement** pour une première réponse à leur demande.
- La Mission Locale s'appuie sur un **réseau local de partenaires et d'entreprises** afin de garantir la réalisation du projet dans les meilleures conditions.
- Pour chacun, l'accompagnement se décline en **entretien individuel**. Le conseiller l'aide à définir son projet et mettre en place toutes les démarches pour y parvenir.



Site internet : www.smdev88.fr



Serge RENAUX
Président du S.D.E.V.

« Le 30 septembre 2020, le Comité Syndical, nouvellement élu, m'a accordé sa confiance pour la mandature 2020-2026, et je l'en remercie.

De grands projets nous attendent, mes collègues élus et moi-même : renouvellement du Cahier des Charges de Concession avec Enedis, mise en œuvre d'actions en faveur de la transition énergétique (à commencer par le déploiement de bornes de recharges pour véhicules électriques), et toujours, développement de réseaux électriques performants au service de tous les Vosgiens.

Fort d'une équipe administrative compétente et de techniciens qualifiés, je veillerai donc à ce que le SDEV continue à travers ses actions à porter les valeurs du service public de la distribution électrique, pour toutes les communes des Vosges, petites ou grandes. »

Créé en décembre 1994, le Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges (S.D.E.V.) est un établissement public de coopération intercommunale chargé d'organiser et de gérer le service public de distribution d'énergie électrique sur le territoire de l'ensemble des 507 Communes Vosgiennes (378 986 habitants).

Propriétaire des réseaux haute tension de catégorie A (20 000 volts) et basse tension (400/230 volts), il en a confié la gestion (près de 11 000 km et 5 700 postes de transformation) à l'entreprise ENEDIS, dont il contrôle annuellement l'activité.

Depuis 2008, le Syndicat exerce les missions de maîtrise d'ouvrage sur le réseau électrique :

- des travaux d'**enfouissement** (dissimulation par la mise en souterrain) pour les communes (rurales et urbaines)

En 2019 : 4 580 500 € (31 chantiers)

- des travaux d'**extension** (prolongement d'une ligne existante) dans les communes rurales

En 2019 : 1 630 000 € (88 chantiers)

- des travaux de **renforcement** (amélioration du réseau en vue d'obtenir une qualité d'électricité satisfaisante pour les usagers) et de

- sécurisation** (remplacement des réseaux basse tension en fils nus par du câble torsadé) dans les communes rurales

En 2019 : 1 920 000 € (23 renforcements et 9 sécurisations)

- des travaux de génie civil du réseau de communications électroniques coordonnés aux travaux relatifs au réseau électrique

En 2019 : 1 930 000 € (78 chantiers)

Il exerce également la compétence relative aux réseaux d'**éclairage public** pour les 266 communes qui lui ont confié cette mission.

En 2019 : 2 345 000 € (39 chantiers)



Des actions en faveur de la transition énergétique :

Au-delà de sa mission première de développement (en gestion ou en régie) de réseaux de distribution électrique performants sur l'ensemble du territoire vosgien, le SDEV s'engage dans des actions de transition énergétique : déploiement à venir de bornes de recharge pour véhicules électriques, renouvellement progressif de son parc automobile par des véhicules électriques ou hybrides, implantation de panneaux photovoltaïques pour de l'autoconsommation, conseils et accompagnement aux communes notamment en matière d'économies d'énergie (éclairage public),...

Des Agents et des Elus à votre service :



Le Président et les Vice-Présidents (de g. à d. : MM CHAPELIER, GUGLU, RENAUX, ANTONOT, COMBEAU)

Les locaux sis 59 Rue Jean Jaurès à Epinal, étant devenus trop exigus, et le montant des investissements envisagés pour leur mise aux normes actuelles étant trop importants, le Comité Syndical a décidé d'acquiescer de nouveaux locaux.

Ainsi, depuis le 3 mars 2020, notre **équipe de 19 agents** vous accueille au **28 Rue de la Clé d'Or à Epinal, du lundi au vendredi (8h00-12h00 / 13h00-17h00)**.

Information COVID19 : Perturbation du déroulement des chantiers

Suite à la propagation du virus et au confinement, ce sont 140 chantiers sous maîtrise d'ouvrage du SDEV qui ont été stoppés le 16 mars 2020.

Les missions d'études ont été poursuivies dans la mesure du possible.

Le télétravail a été mis en place à partir du 17 mars 2020 pour l'ensemble des agents du SDEV, afin de poursuivre l'activité, notamment réaliser les chiffrages des projets et traiter les factures des prestataires du SDEV avec une grande réactivité dans un objectif de soutien du tissu économique.

A compter de début mai, l'activité a repris progressivement sur les chantiers et cette reprise s'est accélérée depuis le 11 mai 2020.

A fin mai 2020, seulement 50% des chantiers stoppés avaient connu un redémarrage, celui-ci étant progressif pour permettre la formation des personnels des chantiers à l'application des gestes barrière et des mesures de prévention.

Le rythme normal de réalisation des travaux n'a pu être atteint qu'à l'issue de l'été 2020.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter le Syndicat ou à visiter son site www.smdev88.fr

Lagenda des manifestations

Toutes ces manifestations programmées en 2021 auront lieu en fonction des règles sanitaires en vigueur du moment. D'autres animations communales et associatives seront programmées selon l'évolution de la Covid-19.

DATE	MANIFESTATION	ORGANISATEUR	LIEU
MAI			
Jeudi 13	Prix Mémorial JC Vaubourg	Espoir Cycliste Stéphanois/Ville	La Moutière
Samedi 15	Concert Muriel d'ailleurs	Chapelle des Arts de la Suche	Chapelle des Arts de la Suche
Dimanche 16 ANNULÉE	Marche Populaire Internationale	CMSCL/Associations	
Mardi 18 ANNULÉE	Marche scolaire		
Samedi 29	Concert de Jean-Claude Vorgy	Chapelle des Arts de la Suche	Chapelle des Arts de la Suche
JUIN			
Vendredi 4	Exposition	Chapelle des Arts de la Suche	Chapelle des Arts de la Suche
Samedi 12	Molto Vivo Duo	Chapelle des Arts de la Suche	Chapelle des Arts de la Suche
Samedi 19	Exposition	Chapelle des Arts de la Suche	Chapelle des Arts de la Suche
Dimanche 20	Festival folklorique	Association Récréative Portugaise	Parking salle polyvalent
Samedi 26	Concert de Jean-Samuel Bez	Chapelle des Arts de la Suche	Chapelle des Arts de la Suche
JUILLET			
Samedi 10	Concert de Lili Yung Yach'e	Chapelle des Arts de la Suche	Chapelle des Arts de la Suche
Mercredi 14	Fête du jeu, chavande, défilé lampions et feux d'artifice	CMSCL/Associations	La Moutière
Samedi 17	Exposition	Chapelle des Arts de la Suche	Chapelle des Arts de la Suche
Samedi 24	Concert de Jean-Nicolas Mathieu	Chapelle des Arts de la Suche	Chapelle des Arts de la Suche
Samedi 31	Exposition	Chapelle des Arts de la Suche	Chapelle des Arts de la Suche
AOÛT			
Samedi 7	Bez-Fohrer Duo	Chapelle des Arts de la Suche	Chapelle des Arts de la Suche
Samedi 14	Exposition	Chapelle des Arts de la Suche	Chapelle des Arts de la Suche
Samedi 21	Molto Vivo quatuor	Chapelle des Arts de la Suche	Chapelle des Arts de la Suche
Samedi 28 et Dimanche 29	Petit tour des Vosges	Espoir Cycliste Stéphanois/Ville	La Moutière
Samedi 28	Exposition	Chapelle des Arts de la Suche	Chapelle des Arts de la Suche
SEPTEMBRE			
Samedi 4	Concert de Dou Ambre (harpes)	Chapelle des Arts de la Suche	Chapelle des Arts de la Suche
Dimanche 5	Vide-greniers	Société de Chasse	La Moutière
Samedi 11	Forum des associations	CMSCL	Salle polyvalente, salle multi-activités et La Moutière
Samedi 11	Exposition	Chapelle des Arts de la Suche	Chapelle des Arts de la Suche
Samedi 18	Concert de Rosa Linda Duo	Chapelle des Arts de la Suche	Chapelle des Arts de la Suche
Samedi 25	Exposition	Chapelle des Arts de la Suche	Chapelle des Arts de la Suche
OCTOBRE			
Samedi 2	Concert Les Escrocs du Swing	Chapelle des Arts de la Suche	Chapelle des Arts de la Suche
Samedi 9	Pièce de théâtre	CMSCL	Salle multi-activités
Samedi 9	Concert de Stann Duguet Trio	Chapelle des Arts de la Suche	Chapelle des Arts de la Suche
NOVEMBRE			
Jeudi 11	Cyclo-cross Mémorial Michel Bolmont	Espoir Cycliste Stéphanois/Ville	
DECEMBRE			
Samedi 4	Téléthon	CMSCL	Salle polyvalente
Samedi 11	Bal de Noël	Association Récréative Portugaise	Salle polyvalente
Vendredi 31	Réveillon St-Sylvestre	RSEFC	Salle polyvalente

La commune vue du ciel

par Patrick MANGEL





Par Patrick MANGEL



Par Raphaël DE ABREU





Crédit photo : Laurence Perrin-Mollier

 **GRANDS MOULINS
AUTO** 

Une entreprise familiale à votre service !

 Mécanique - Carrosserie
 Pièces de rechange
 Vente de véhicules neufs
& d'occasion

03.29.62.55.95
www.groupeguybertrand.fr


INDUSTRIE
Une entreprise du groupe G&B

**Fabrication de machines spéciales
Intégration de robots
Mécanique de précision
Rénovation de centrales
hydroélectriques
www.maindustrie.fr**



© Patrick MANGEL - lesvosgesvuesduciel.com



Place de l'Hôtel de ville
88200 SAINT-ETIENNE-LES-REMIREMONT

Tél. : 03 29 26 18 00

Mail : info@ville-st-etienne-remiremont.fr
Web : www.ville-st-etienne-remiremont.fr



[saintetiennelesrmt_officiel](#)